



So Barts Home

— real estate - immobilier —

VENTES ET LOCATIONS SAISONNIÈRES
St Jean - Galeries du Commerce - Tél: 05 90 511 213
www.sobartshome.com

Le comptoir de la peinture

- PEINTURE
- ENDUITS
- OUTILLAGE
- CONSEILS DE PROS

lundi > vendredi : 7h-12h / 14h-18h
samedi : 7h-12h

théolaur peintures
1825

Route de Saint-Jean
Tél.: 05 90 29 99 35
contact@baudens.com

7 Jours / 7

LE GUSTAV'
NOUVEAUTÉS

- PIZZA
- SUR PLACE ET À EMPORTER
- CRÊPES SALÉES ET SUCRÉES
- GAUFRES
- CRÈMES GLACÉES

GUSTAVIA - 0590 27 73 00

WIMCO

VILLA RENTALS
CONCIERGE SERVICES
REAL ESTATE SALES

0590.51.07.51

wimco.com/sbh frontdesk@wimco.com

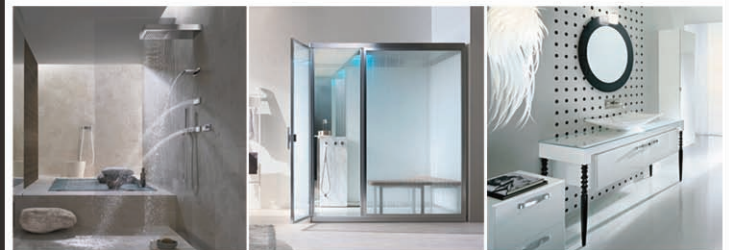
**GRANDE INAUGURATION
DU NOUVEAU SHOW ROOM**

SANIDESIGN

SPÉCIALISTE EN ROBINETTERIE DESIGN, SALLE DE BAIN,
SANITAIRES, CUISINE, ÉLECTROMÉNAGER, ETC.



VENDREDI 1^{er} JUILLET



À LORIENT CHEMIN DU TOUR DU ROCHER
(DERRIÈRE CC L'OASIS, FACE À LA BANANE) TÉL. : 0590 51 14 10

FINI LES CORVÉES D'EAU !
PLUS DE STOCKAGE
VOTRE EAU PURE À LA MAISON

Renseignez-vous au
06 90 49 47 23

HISTOIRE D'EAU
SYSTEME D'EAU PURE

saarl Histoire d'Eau WI - RCS 514 060 177

LE JOURNAL

1188 - Jeudi 30 juin 2016

Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@orange.fr
ISSN : 1254-0110

DE SAINT-BARTH

Échange de parcelles entre l'Eden Rock et la Collectivité

Les élus ont approuvé l'échange de la parcelle de la Collectivité à droite du canal contre le terrain vierge entre l'Eden Rock et le Nikki Beach. P.3



Windsurf : Mondiaux IFCA

Maëlle Guilbaud décroche le bronze

P. 2

LIBRAIRIE PAPETERIE BARNES

les vacances en toute tranquillité, nous préparons les listes et réservons les fichiers scolaires

L'année de la 6^e
L'année de la Grande Section

GUSTAVIA - LA POINTE 05 90 27 60 30 • ST-JEAN PRÈS DE LA STATION ESSENCE 05 90 27 89 05

Zika 27 cas confirmés sur notre île



Le virus du zika continue de se propager sur notre île. Selon le dernier bilan de la Cellule interrégionale d'épidémiologie (CIRE) Antilles Guyane, publié jeudi 23 juin, six nouveaux cas de zika ont été confirmés à Saint-Barth par analyse en dernière semaine. Portant le nombre total de cas confirmés à 27. Dans le même temps, 34 nouveaux cas évocateurs de zika ont été rapportés par les médecins généralistes. Pour rappel, sont considérés comme symptômes évocateurs du zika l'apparition, depuis moins de sept jours,

d'éruption cutanée rouge, avec ou sans fièvre. Associée à une hyperhémie conjonctivale (les yeux injectés de sang), des douleurs articulaires (arthralgie), ou musculaires (myalgie). A Saint-Martin, depuis plusieurs semaines, la circulation du zika va au rythme d'une épidémie. Dès lors, ne sont plus comptabilisés que les cas évocateurs du virus. Mais avec 155 nouveaux cas évocateurs signalés en dernière semaine, l'épidémie s'est «stabilisée», estime la CIRE. Au total, 985 cas de zika ont été recensés chez nos voisins.

31.000 personnes infectées en Martinique

En Martinique, territoire français le plus touché par, l'épidémie s'est stabilisée au rythme de 1000 nouveaux cas évocateurs par semaine. Portant le total à 31.000 personnes infectées par le zika à ce jour. La commune du Diamant a l'incidence la plus élevée, avec 261 cas pour 10.000 habitants (2,6% de la population). Concernant les complications associées au zika, 23 patients atteints du syndrome de Guillain-Barré ont été détectés sur l'île aux fleurs, selon la CIRE. Deux

même que trois autres formes neurologiques sévères. L'infection par le virus a été confirmée sur 363 femmes enceintes. A ce jour, deux microcéphalies et quatre autres malformations cérébrales fœtales ont été détectées à l'échographie chez des femmes enceintes confirmées biologiquement. Et pour rappel encore, un décès a déjà été déploré en Martinique. Celui d'un patient atteint d'un syndrome de Guillain-Barré associé au zika. En Guadeloupe, l'accélération du virus semble marquer aussi le pas, estime la CIRE. La transmission se fait cependant au rythme de 2270 nouveaux cas évocateurs enregistrés en dernière semaine. Portant à 15.220 le nombre de personnes infectées par le virus. Concernant les complications neurologiques associées, un syndrome de Guillain-Barré a été diagnostiqué sur un patient porteur du virus. Six autres cas sont en cours d'investigation. Cinq autres formes neurologiques sévères ont aussi été rapportées. Tandis que 128 femmes

enceintes ont vu leur infection par le zika confirmée par analyses biologiques. Toutefois, aucune malformation fœtale n'a été rapportée à ce jour en Guadeloupe, selon la CIRE.

Un cas de microcéphalie en Guyane

En Guyane, un premier cas de microcéphalie a été détecté sur un fœtus. L'Agence régionale de santé (ARS) l'a confirmé vendredi 17 juin. La mère, infectée par le zika, était sous surveillance renforcée depuis le mois d'avril. Cette surveillance va se poursuivre jusqu'à l'accouchement prévu d'ici deux mois, a indiqué l'ARS. En Guyane, depuis l'apparition du zika, l'infection a été confirmée chez pas moins de 642 femmes enceintes. L'épidémie y progresse au rythme de 235 nouveaux cas évocateurs rapportés en dernière semaine, selon la CIRE Antilles Guyane. Ce qui porte le nombre total de cas à 8070. Parmi les personnes infectées par le virus, quatre

cas de syndrome de Guillain-Barré et une autre forme neurologique sévère ont été enregistrés.

Une piste pour un vaccin contre le zika et la dengue

Des chercheurs de l'Institut Pasteur et du CNRS, avec l'aide de scientifiques britanniques, autrichiens et thaïlandais, estiment tenir une piste pour la neutralisation du virus zika. Ces chercheurs ont exploité la proximité entre le virus de la dengue et celui du zika, qui appartiennent à la même famille. Or l'an dernier, ces scientifiques avaient déjà découvert des anticorps capables de bloquer les quatre formes de virus de la dengue. Dans leur travail publié jeudi 23 juin, dans les revues Nature et Nature Immunology, ils rapportent avoir identifié deux de ces anticorps qui possèdent également la capacité de neutraliser in vitro le virus Zika.

En bref

Etang de Saint-Jean : recours de St Barth Essentiel

Le 13 mai dernier, les élus autorisaient le président de la Collectivité à passer convention avec l'hôtel Eden Rock. Pour que l'établissement cinq étoiles prenne à sa charge les travaux d'ouverture de l'étang de Saint-Jean à la mer. Par un jeu de quatre canalisations, qui déboucheront en baie de Saint-Jean. Inquiète pour les risques de pollution de la baie, alors que la conformité de l'assainissement sur le bassin versant n'est toujours pas assurée, l'association St Barth Essentiel a saisi le président d'un recours gracieux. Pour lui demander de retirer cette délibération prise par le Conseil territorial le 13 mai. Estimant en plus que l'information des élus sur ce dossier «était insuffisante», faute d'étude d'impact, l'association de défense de l'environnement a également demandé à la préfète déléguée d'exercer un contrôle de légalité sur cette délibération.

Le ministre de la Justice à Saint-Martin vendredi

Jean-Jacques Urvoas, le ministre de la Justice, est attendu à Saint-Martin ce vendredi 1er juillet. Le Garde des Sceaux a démarré un déplacement aux Antilles. Qui devait d'abord le conduire en Martinique, ces mercredi et jeudi. Avant de se rendre sur l'île voisine. Jean-Jacques Urvoas est attendu en fin de matinée au palais de Justice de Marigot. Notamment pour se faire présenter le projet de la future chambre détachée du tribunal de grande instance (TGI) de Basse-Terre pour Saint-Martin et Saint-Barth, qui doit ouvrir ses portes l'an



prochain. Et vendredi après-midi, est prévue à la préfecture une table ronde sur la question pénitentiaire. Lors cette réunion, la création d'une maison d'arrêt à Saint-Martin ne devrait pas manquer pas d'être évoquée. Car une prison est réclamée depuis longtemps chez nos voisins. Notamment parce que l'incarcération des détenus en Guadeloupe demande souvent de coûteuses escortes des gendarmes. Dimanche, lundi et mardi, le ministre est attendu ensuite en Guadeloupe. A noter que Jean-Jacques Urvoas connaît déjà Saint-Martin pour avoir chapeauté la mission d'information parlementaire sur l'île voisine conduite par Daniel Gibbs, il y a trois ans.

Saint-Martin

Le pôle de formation hôtellerie, restauration et tourisme ouvrira en octobre

Lors de sa visite, il y a un an, François Hollande en avait fait la promesse. Un «pôle d'excellence» pour former aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme ouvrira à Saint-Martin. Ce sera bien le cas, au mois d'octobre prochain. Dans un premier temps, ce pôle d'excellence sera constitué de plusieurs filières BTS consacrées à l'hôtellerie, restauration et au tourisme. Dès 2018, il intégrera également une licence professionnelle, puis un master professionnel. Ces formations

seront dispensées en alternance les entreprises de Saint-Martin et le GRETA, dans l'enceinte du lycée polyvalent (LPO) des îles du Nord à partir de la rentrée prochaine. Les formations seront dispensées en trois langues, français, anglais et espagnol. Notamment avec l'appui du Centre International de Langues de Saint-Martin. Qui doit, lui, ouvrir ses portes en 2017.

France

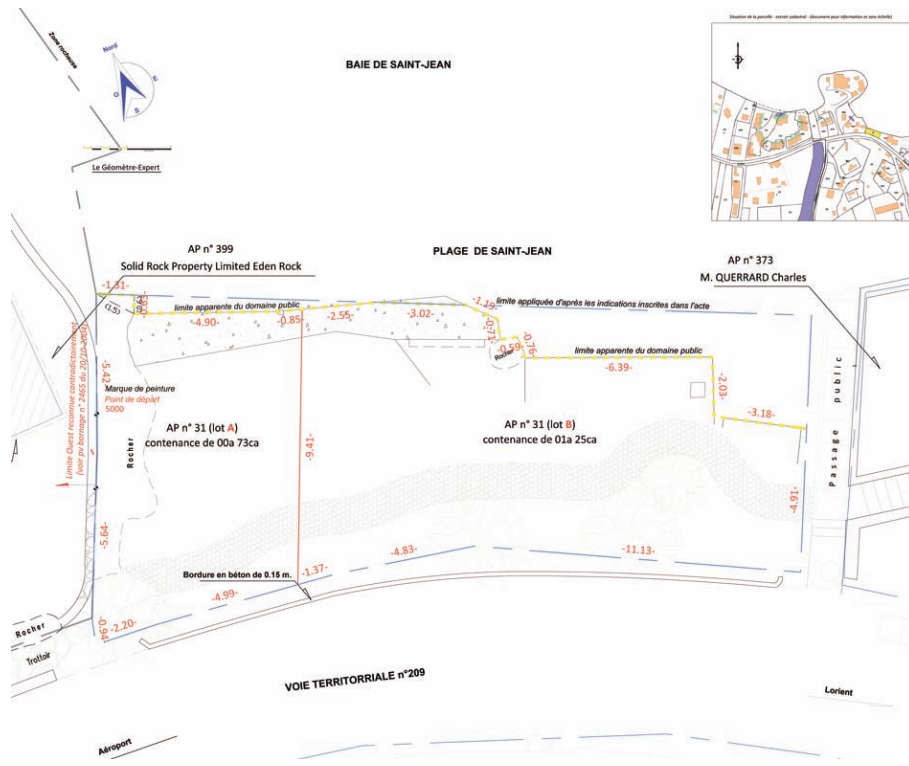
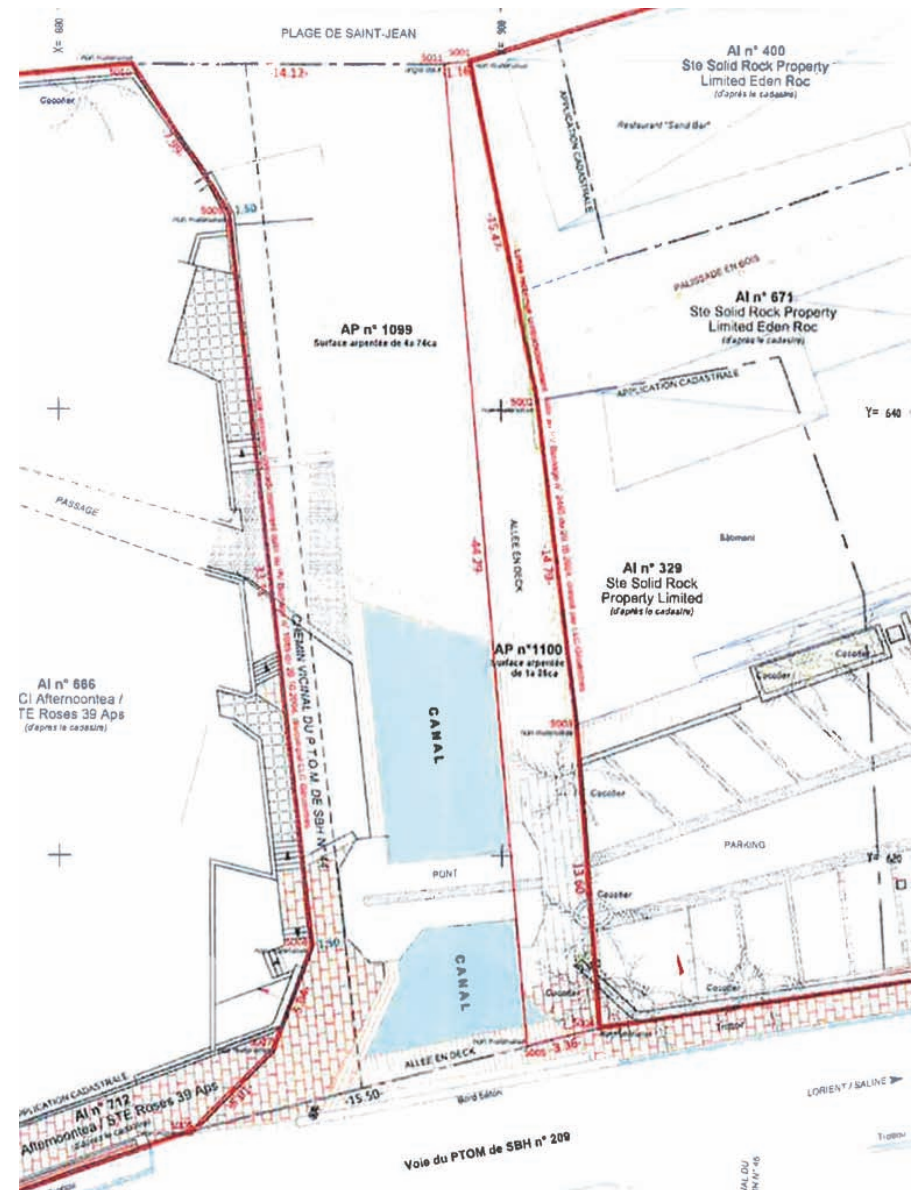
Les sénateurs libéralisent la loi travail

Voilà qui préfigure peut-être ce qui adviendrait en cas d'alternance, l'an prochain. Mardi 28 juin, le Sénat, où la droite est majoritaire, a adopté une version profondément remaniée de la «loi travail». Par 185 voix contre 156, les sénateurs ont commencé par faire sauter les 35 heures. En supprimant la notion de «durée légale de travail», pour la remplacer par une «durée de référence», qui serait fixée par accord d'entreprise. Faute d'accord, la durée serait de 39 heures par semaine. Autre changement, le relèvement des seuils sociaux. Les entreprises ne seraient tenues d'organiser l'élection de délégués du personnel que lorsqu'elles comptent au moins 20 salariés, contre 11 à l'heure actuelle. Pour l'obligation de mettre en place d'un comité d'entreprise (CE) et d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), le seuil passerait de 50 à 100 salariés. Ou encore, les sénateurs ont rétabli dans le texte le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement «sans cause réelle et sérieuse», qui figurait dans la version initiale. Cependant, ces changements apportés par le Sénat ne devraient pas résister à un nouveau passage par l'Assemblée, où le texte doit de nouveau être examiné dès ce mardi 5 juillet. Et où, faute de majorité, le gouvernement pourrait de nouveau faire usage du 49.3 pour faire adopter le texte sans vote, en engageant sa responsabilité.

Retrouvez chaque semaine votre hebdomadaire sur
www.journaldesaintbarth.com

Échange de parcelles entre l'Eden Rock et la Collectivité

Lors du Conseil territorial, lundi 27 juin, les élus ont approuvé un échange de parcelles entre l'hôtel Eden Rock et la Collectivité.



La Collectivité va céder sa parcelle qui longe sur la droite le canal reliant l'étang de Saint-Jean à la mer. Et mettre la main sur la parcelle entre l'Eden Rock et le Nikki Beach, pour la garder vierge de construction.

Lors du Conseil territorial, lundi 27 juin, les élus sont revenus sur l'échange de parcelles appelé entre la Collectivité et l'hôtel Eden Rock. Inscrit à l'ordre du jour du précédent Conseil territorial, le 13 mai, ce point avait été renvoyé dans l'attente d'une évaluation par France Domaine. Précisément, il était demandé aux élus d'approuver l'échange de la parcelle AP 1100, propriété de la Collectivité. Contre une parcelle détenue par la société Afternoon Tea, propriétaire de l'Eden Rock. Initialement immatriculée AP 31, cette parcelle a été divisée, pour former deux parcelles AP 1101 et AP 1102. D'une superficie de 125 m², en zone constructible mais étroite, la parcelle AP 1100 longe du côté droit le canal reliant l'étang de Saint-Jean à la mer. En pratique, elle est déjà occupée par l'Eden Rock (la parcelle borde la réception de l'établissement cinq étoiles). Sur la base d'une ancienne convention passée entre la municipalité et l'hôtel, qui avait pris à sa charge les travaux d'aménagement du canal, avait déjà expliqué Bruno Magras, le président de la Collectivité. De l'autre côté

de l'hôtel, les parcelles AP 101 et AP 1012 forment le petit bout de terrain vierge entre la plage et la route, avant le Nikki Beach. Terrain d'une superficie de 195 m². L'intérêt de cet échange est de préserver ce bout de terrain vierge de construction et de conserver la vue sur la mer, a expliqué Bruno Magras. Quand bien même ce terrain est actuellement classé en zone inconstructible, des droits à construire pourraient y être obtenus sur la base «des fondations de l'ancien Beach Club», a fait valoir le président. Epaulé par Karine Miot-Richard et Micheline Jacques, qui sont montées au créneau pour convaincre leurs colistiers. «La Collectivité n'a rien à gagner à cet échange», a au contraire estimé Benoit Chauvin. Pour qui la Collectivité pourrait tout simplement acheter la parcelle entre l'Eden Rock et le Nikki Beach. «Ce terrain a été classé en zone verte pour préserver la vue. Si la personne veut vendre, pourquoi pas ne pas faire une DUP (pour préempter le terrain. Ndlr.) ?», a interrogé l'élu Tous Pour Saint-Barth. «C'est de la méchanceté», s'est énérvé Bruno Magras. Objec-

tant : «ce n'est pas l'intérêt de la Collectivité qui est défendu». «Une personne de bon sens échangerait une bande de 125 m² sur lesquels on ne peut rien faire, contre 195 m² qui ont un intérêt», a argumenté le président. «Vous échangez 125 m² constructibles contre 195 m² non constructibles», a fait remarquer Benoit Chauvin. «De fait, la bande le long du canal est inconstructible», a répliqué le président. Pour rappel, le 13 mai, le président de la Collectivité a été autorisé à signer une convention de mécénat avec l'Eden Rock pour que l'hôtel prenne à sa charge les travaux d'ouverture de l'étang de Saint-Jean à la mer. Par un jeu de quatre canalisations souterraines. Lundi, l'échange de terrain entre l'Eden Rock et la Collectivité a été approuvé. Sans les voix de Benoit Chauvin, Bettina Cointre, Marie-Angèle Aubin et Xavier Lédée, qui ont voté contre. Ni celle de Maxime Desouches, qui s'est abstenu. Ce dernier a demandé à ce que soit aménagé sur la bande cédée par la Collectivité une servitude pour permettre l'accès de tous à la plage.



Tout le mois de juillet c'est PROMO *Casino* !!!!!!!

au Libre Service AMC à Gustavia et à la Superette de l'Aéroport



**De quoi patienter durant la rénovation totale de Minimart:
Fermeture de rideau le samedi 2 juillet
Réouverture prévue le mardi 2 août**

POUR VOTRE COMMUNICATION PROFITEZ

des **PRIX FOUS**
FOUS
FOUS
FOUS
FOUS
FOUS
FOUS
FOUS
FOUS
FOUS

LE JOURNAL
DE SAINT-BARTH

Votre hebdomadaire
GRATUIT
pour tout savoir
sur la vie de l'île

PROFITEZ

des **PRIX FOUS**

FOUS

FOUS

FOUS

...

CONTACTEZ

le 05 90 27 65 19

ou

commercialjsb@orange.fr

LE JOURNAL
DE SAINT-BARTH

BP 602

97098 St Barthélemy cedex

Tél. : 05 90 27 65 19

email : journalsbh@orange.fr

www.journaldesaintbarth.com

Les autres décisions prises en Conseil territorial

Budget : 22,7 millions d'euros reportés des exercices précédents

Lors du vote du budget, fin mars, le receveur n'avait pu produire le compte de gestion de la Collectivité. Les élus ont de toutes façons jusqu'à la fin juin pour le voter. Ce qu'ils ont fait, lors de cette réunion du Conseil territorial, lundi 27 juin. Une formalité. De même que l'approbation du compte administratif de la Collectivité, qui lui correspond. Dans la foulée, les élus ont approuvé l'affectation du résultat définitif 2015 au budget de cette année. Compte tenu du report des exercices précédents, et des restes à réaliser en investissements, le résultat définitif affecté au budget de cette année est de 22,771 millions d'euros.

Une première modification du budget

Lundi, les élus ont procédé à un premier ajustement du budget de la Collectivité cette année. Pour, en section de fonctionnement, créditer 150.000 euros supplémentaires pour des « dépenses d'entretien et de réparation de voiries », « des travaux importants devant être réalisés », indique le projet de délibération soumis aux élus. En investissement, 400.000 euros supplémentaires ont été crédités pour l'aéroport. Pour des travaux d'aménagement de la zone de dégagement en bout de piste et la reprise de la clôture du parking ouest. Tandis que le Service de sauvetage et lutte contre l'incendie des aéronefs (SSLIA) nécessite un nouveau véhicule d'intervention. 550.000 euros ont encore été crédités en investissement pour réaliser des travaux d'enfouissement du réseau électrique dès cette année. Ces dépenses en plus seront en partie couvertes par la subvention de 500.000 euros allouée par l'Etat, au titre du Fonds exceptionnel d'investissement, pour les travaux qui ont démarré rue Oscar II, a explique Bruno Magras, le président de la Collectivité.

Recrutement saisonniers, stages, et indemnités à la Collectivité

Pour pallier les départs en congé d'agents de la Collectivité pendant l'été, les élus ont d'abord approuvé le recrutement de personnels non permanents. Pour pourvoir cinq emplois d'adjoints techniques 2e classe. Et 12 emplois d'adjoints techniques 2e classe, dans les différents services de la Collectivité - circulation et transport, financier, ressources humaines, archives, à la brigade verte, à la régie du droit de quai, au port, à l'aéroport, etc. Les élus ont également validé l'application d'un nouveau régime d'indemnité pour les cadres de la Collectivité. Prévu pour être étendu à tous les agents de la Collectivité d'ici le 1er janvier 2017, ce régime est dans un premier temps appliqué à la petite dizaine de fonctionnaires de catégorie A de la filière administrative. Baptisé RIFSEEP, ce régime vient en remplacement de la Prime de fonction et de résultat. Pour tenir compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Il comprend une part fixe, l'IFSE. Et une part facultative et variable, le CIA. Lundi, les élus ont également actualisé les indemnités de garde

pour les sapeurs pompiers volontaires de Saint-Barthélemy. Et arrêté le montant des gratifications pour les étudiants stagiaires au sein de la Collectivité. 554,40 euros par mois, à partir du troisième mois de stage. C'est le montant prévu pour les stages au sein des administrations de l'Etat. Enfin, à ce chapitre des ressources humaines de la Collectivité, pour répondre à ses besoins en personnels, les élus ont modifié son tableau des effectifs. A ce titre ont également été prévus les emplois pour le prochain recensement de la population de l'île, organisé au début de l'an prochain. 30 agents recenseurs ainsi qu'un coordinateur seront temporairement recrutés pour cela.

Centre de propreté : La Collectivité va se porter caution pour Tiru

Lundi, les élus ont également autorisé le président, Bruno Magras, à signer une convention avec Ouanalao Environnement, filiale de Tiru, à qui a été confiée la gestion et l'exploitation du centre de propreté de Public, jusqu'à la fin 2028. Et la Société Générale, afin que Ouanalao Environnement puisse bénéficier d'un prêt de la banque. Selon cette convention, c'est à la Société Générale que la Collectivité versera directement chaque année sa participation de 1,754 millions d'euros pour les investissements sur le site. « La créance que la Société Générale avait sur Tiru passe de Tiru à la Collectivité », a expliqué Bruno Magras. « Au niveau du montant des sommes à payer, cela ne change pas », a précisé le président. Rappelant qu'au terme du contrat passé avec Ouanalao Environnement, la Collectivité restera propriétaire du site de Public. Et de tous les investissements réalisés à sa demande.

La pêche interdite au dessus du récif artificiel devant le Christo- pher

Les élus ont également modifié la réglementation de la pêche à Saint-Barthélemy. Pour interdire la pêche dans le périmètre du récif artificiel développé par l'association Ouanalao Reef, devant l'hôtel Christopher, à Pointe Milou. Pour rappel, à l'initiative de Turenne Laplace, ce récif artificiel est destiné à favoriser la reformation des coraux menacés autour de l'île. Toute pêche sera désormais interdite dans la zone, à l'exception de la pêche aux burgos. L'interdiction de l'ancrage dans la zone avait également été demandée par l'association. Mais ce point, qui implique l'administration de l'Etat en mer, n'est pas du seul ressort de la Collectivité.

La mise à jour des espèces protégées renvoyée à plus tard

Lundi, les élus ont renvoyé à plus tard la mise à jour de la liste des espèces protégées à Saint-Barth. Karine Miot-Richard a demandé ce renvoi, estimant qu'une analyse juridique « plus poussée » était nécessaire pour faire cette retouche du code de l'environnement. Au risque de porter atteinte au « droit de la propriété », a soulevé la vice présidente de la Collectivité. Convainquant

Bruno Magras de renvoyer cette question « d'ici deux mois ». « Il n'y a pas d'urgence, on n'est pas à deux ou trois mois près », a consenti le président. Présidée par Benoit Chauvin, élu Tous Pour Saint-Barth, l'Agence de l'environnement avait proposé aux élus cette mise à jour de la liste actuelle, faite en Guadeloupe. Pour tenir compte de la situation propre à Saint-Barth. « Sur la base des inventaires sur le terrain », a indiqué Benoit Chauvin. Notamment l'inventaire de la flore réalisé par Claude Sastre, professeur honoraire au Muséum national d'histoire naturelle et membre du conseil scientifique de l'Agence de l'environnement. En reprenant les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Et en ménageant trois niveaux de protection. Pour l'espèce, pour l'espèce et son habitat, ou avec des mesures compensatoires. Dans ce dernier cas de figure, la coupe d'un gaïac pour les besoins d'une construction, par exemple, aurait pour compensation l'obligation de replanter cinq autres arbres de cette espèce qui ne subsiste plus qu'à Saint-Barth ou presque. Faut-il protéger les espèces uniquement en zone verte, ou aussi en zone constructible ? Les élus ont débattu de la question. « Je suis absolument d'accord pour préserver les espèces animales et végétales dans les zones non constructibles. Mais dans les zones constructibles, on ne peut pas dire aux gens qu'ils ne peuvent pas construire à cause d'espèce à protéger », a envisagé Bruno Magras. Selon qui il est préférable « d'inciter la population » plutôt que de l'obliger à préserver telle ou telle essence d'arbre ou de plante. Benoit Chauvin a défendu le rôle de l'Agence de l'environnement qui traite les demandes de défrichage. « Quand on va sur le terrain, on explique aux gens. On leur apprend parfois ce qu'ils ont sur leur terrain. L'idée n'est pas d'interdire purement et simplement, mais de trouver des solutions », a-t-il plaidé.

Pour la vente de rhum lors des fêtes de quartier

Depuis son institution en 2007, la Collectivité ne pouvait plus prétendre aux dérogations au code de la santé publique consenties en Guadeloupe, comme en Guyane et en Martinique. Pour que les associations puissent vendre des boissons du 4e groupe - le rhum des ti-punchs et des planteurs - lors des fêtes de quartier. La préfète déléguée, Anne Laubies, avait fini par le rappeler par courrier aux associations de l'île. Or ces ventes de boissons génèrent des recettes indispensables à leur fonctionnement, ont regretté les associations. Qui ont fait valoir aussi que le ti-punch relève de la tradition à Saint-Barth, comme ailleurs aux Antilles. La question est remontée jusqu'à la ministre des outre-mer, George Pau-Langevin. Avec laquelle Bruno Magras s'est entretenu à Paris, fin mai. Pour que les assos de l'île puissent continuer à servir du rhum lors des fêtes de quartier, les élus ont donc demandé, lundi, à ce que la Collectivité de Saint-Barthélemy puisse aussi bénéficier des dérogations au code de la santé publique. Que le représentant de l'Etat pourra accorder.

Achats et ventes de parcelles par la Collectivité

A Grand Cul-de-Sac, l'Etat affirmait être propriétaires de trois parcelles en bordure de l'étang, jouxtant les propriétés de trois particuliers. La Collectivité les a achetées à l'Etat, pour maintenant les revendre à ces derniers. Au prix de 91.800 euros pour la parcelle AY 218, de 459 m2. 112.200 euros pour la parcelle AY 219, de 561 m2. 142.800 euros pour la parcelle AY 220, de 714 m2. Les élus l'ont approuvé. Sans les voix de Benoit Chauvin et de Bettina Coindre, qui ont voté contre. Ni celle de Marie-Angèle Aubin, qui s'est abstenue. Dans la foulée, les élus ont décidé l'achat par la Collectivité d'une parcelle de terrain à Toiny. Immatriculée AT 408, d'une superficie de 1072 m2. Pour y faire un parking pour la plage dans le cadre des travaux de réaménagement de la route Toiny Grand-Fond. au prix de

200 euros du m2, soit 214.400 euros. A Lurin, les élus ont voté l'achat par la Collectivité d'une parcelle de terrain. Immatriculée AM 895, de 5236 m2, elle est la propriété de France Télécom. Sur laquelle la Collectivité a exercé son droit de préemption. Au prix de 3,45 millions d'euros, soit 659 euros du m2. Pour y construire un réservoir d'eau réclamé par «la SIDEM et la SAUR», a expliqué Bruno Magras, le président. Enfin, les élus ont corrigé la délibération prise le 13 mai concernant l'achat de la parcelle AI 26, en bordure de l'étang de Saint-Jean. D'une superficie de 757 m2, et non de 600 m2, comme indiqué par France Domaine sur la base du cadastre. Ce qui porte la transaction à 454.200 euros au prix de 600 euros du m2. Au passage sur ce chapitre des affaires foncières, Bruno Magras a indiqué que le préfet de Guadeloupe l'avait informé que l'Etat «ne sera pas vendeur du Fort Oscar» qui abrite la gendarme-

rie et que la Collectivité convoitait. A condition de déplacer la gendarmerie.

L'indemnisation des membres du GESCE reportée à plus tard

A l'ordre du jour du Conseil territorial, lundi, figurait également le montant des indemnités prévues pour les membres du Conseil économique, social, culturel et environnemental (CESCE) de Saint-Barthélemy. Les indemnités suivantes ayant été proposées : 1000 euros par journée de présence aux séances du conseil pour le président, 500 euros pour quatre membres du bureau, 300 euros pour les neuf autres conseillers. Une proposition basée sur un planning prévisionnel de 12 séances par an. A la demande de Benoit Chauvin, le point a été reporté.

Ce qui change au 1er juillet 2016



Crédit immobilier

Une ordonnance du 25 mars dernier modifie les dispositions applicables aux crédits immobiliers à compter du 1er juillet. En instituant un cadre juridique européen harmonisé pour l'octroi du crédit immobilier et du crédit hypothécaire. Elle renforce notamment la protection du consommateur en prévoyant la mise à disposition des consommateurs d'informations générales concernant le contrat de crédit immobilier ainsi que d'une information précontractuelle, sous la forme d'une fiche d'information standardisée permettant à l'emprunteur de comparer les différentes offres de crédit disponibles sur le marché, d'évaluer leurs implications et de se déterminer en toute connaissance de cause sur l'opportunité de conclure un contrat de crédit.

restauration, blanchissage, animation et vie sociale...) dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) entre en vigueur au 1er juillet 2016. Les tarifs communiqués par ces établissements devront inclure toutes ces prestations.

Plan épargne-logement

Pour les plans d'épargne-logement (PEL) ouverts avant le 1er mars dernier, la prolongation automatique du PEL est possible à partir du 1er juillet 2016.

Transactions sur les plateformes internet

À compter du 1er juillet, les transactions réalisées entre particuliers sur les plateformes internet permettant notamment de louer des biens (logement) ou des services (covoiturage) vont faire l'objet d'une communication à l'adresse de leurs utilisateurs sur leurs obligations déclaratives en particulier sur les revenus générés par leurs activités.

Maisons de retraite

Le décret qui fixe la liste des prestations minimales d'hébergement (accueil hôtelier,

Rémunération des fonctionnaires

Le point d'indice des fonctionnaires augmente de 0,6 % au 1er juillet 2016. Il doit augmenter encore de 0,6 % au 1er février 2017.

Compte pénibilité des salariés

A compter de ce vendredi 1er juillet, le compte personnel de prévention de la pénibilité (CPPP) est censé entrer en vigueur. Pour prendre en compte de nouveaux facteurs

de pénibilité (manutentions manuelles, postures pénibles, vibrations mécaniques, agents chimiques, températures extrêmes, bruit, etc.), ouvrant des droits à la retraite. A noter que le président du Medef, Pierre Gattaz, a engagé ces derniers jours un bras de fer avec le gouvernement sur ce sujet. Menaçant de ne pas appliquer les nouvelles obligations liées au compte pénibilité.

La vache a eu des jumeaux



José Berry n'avait jamais vu ça. Et selon Denis Murillon, le vétérinaire venu de Saint-Martin, l'événement est «rare». Christine, l'une

des 10 vaches de José, a donné naissance à des jumeaux, la semaine dernière. Un mâle et une femelle, qui gambadent depuis allègre-

ment sur le pré (la mère se porte bien aussi). Sur l'île, José Berry est le dernier éleveur de vaches, qu'il fait paître sur divers enclos, face à la



côte sauvage de Grand-Fond, à Montjean, etc. «Depuis tout gosse, c'est une vraie passion», assure-t-il dans un sourire.

Deal Car Rental
Location de voiture à Saint Martin
A partir de 28€/jour
0690 77 30 58 holidaycarrental@live.com

RADIO 98.7 - 103.7 FM
ST BARTH

Le meilleur des années 80 à Aujourd'hui
Un univers musical moderne, glamour, complice
Les plus grandes stars françaises et internationales
Des rendez-vous Infos, Météo, Horoscope, Bons plans, ...

Antenne : 05 90 27 74 74 / Régie : 06 90 57 56 54
www.radiostbarth.com / contact@caribavenue.com

RETROUVEZ votre radio
SUR **CANAL SAT Chaîne 165**
et bientôt, encore d'autres surprises...!!!

MUSIC 93.1 FM DANCEFLOOR RADIO
Tous les Hits Electro Dance et les sons Clubbing

Info pour Music et Radio St Barth
0690 57 56 54

VOTRE RADIO MUSICALE

SUN FM 106.9 FM
99.1 FM
ST BARTH
ENJOY
www.sunfm-music.com

Contact : 06 90 62 98 74

TROPIC FM 97,5 MHz
104,9 MHz
104,7 MHz (ST MARTIN)
TEL 0590 87 13 68
COMMERCIAL 0690 49 15 74

DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 15H
AVEC ADELINE :
RECETTES, INSOLITES, POTINS,
ET TOUTE LA MUSIQUE TROPICALE...

Les Petites Annonces

Déposer votre texte accompagné de votre règlement au bureau du Journal de Saint Barth situé aux Mangliers (près de la Poste) à St-Jean avant le mardi 17h ou par la poste : Journal de Saint Barth - BP 602 - 97098 Saint-Barthélemy cedex

Pour les rubriques suivantes : **10€ par parution**

Moto, Bonnes Affaires, Demande d'emploi, Demande de location, Voiliers

Automobiles, Animaux, Offre d'emploi, Nautisme,

Pour les rubriques suivantes : **20€ par parution**

Offres de location, Immobilier, Offres de services

Fonds de commerce, Terrains,

St-Barth WEEKLY

PROCHAINE ÉDITION
13 JUILLET 2016

St-Barth Weekly est une publication
"Le Journal de Saint-Barth"
05 90 27 65 19
journalsbh@wanadoo.fr



Une **distribution** dans tous les points touristiques

Le moyen le plus sûr et le plus régulier de se faire connaître auprès de nos visiteurs

Une rubrique "Time Out" qui recense toutes les soirées et expos

Une page immobilier pour une grande visibilité de vos annonces

Téléchargeable intégralement chaque semaine sur le site www.stbarthweekly.com

**LE MOYEN LE PLUS SÛR ET LE PLUS RÉGULIER
DE SE FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE NOS VISITEURS**

**RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE ESPACE
DANS LES DERNIERS NUMÉROS DE LA SAISON**

05 90 27 65 19

stbarthweekly@wanadoo.fr

Euro 2016 de football

Sport et découverte pour la délégation de l'Ajoe



l'AJOE, la délégation a eu droit à une visite guidée du centre des pros (vestiaires, salle de soin et de gym, centre de presse, salles des trophées et autres), ainsi qu'à la découverte du bâtiment réservé à la formation des jeunes joueurs et des dix terrains magnifiques. Pour terminer la visite, déjeuner au self du club où la délégation a rencontré Michel Seydoux, président du club.

Grâce au Ministère de la ville, de la jeunesse des sports et de la vie associative en partenariat avec la Fédération Française de Football (FFF), une série d'animation ont été prévu pendant l'Euro 2016. Trois associations des îles du Nord : l'école de football de l'AJOE, le club de football des Juniors Stars et une association multi-sports de Saint-Martin ont pu en profiter. Cette invitation comprenait le voyage en France, l'hébergement et les tickets pour aller voir le match Allemagne vs Ukraine (Groupe C) au stade Pierre Mauroy à Lille. La délégation de l'AJOE était composée de 12 enfants tirés au sort de l'école de football de l'Ajoe, de deux accompagnateurs Dorian Millet et Patrick Nobile et du vice-président de



l'association Yves Lacoste. Au programme de ces cinq jours : visite de la ville (zoo et monuments historiques), accès à la fan zone, visite du

domaine de Luchin où se trouve le centre d'entraînement du LOSC Lille. Grâce à une relation d'Eric Auffret entraîneur de l'école de

L'école de football de l'AJOE remercie la Collectivité pour l'aide au transport à Saint-Martin et aussi la DJSCS.

Football féminin

Sympathique tournoi



Organisé par l'AS Gustavia, un tournoi féminin amical, avec un premier match AS Gustavia vs Gauloise. Battu la veille, il y avait une revanche dans l'air pour les joueuses locales. Dès le début de la partie, l'AS Gustavia entrait dans le vif du sujet. Domination des joueuses de Saint-Barth qui après 10mn de jeu menaient 1-0. Après ce but, les visiteuses s'en remettaient et parvenaient à entrer dans le match. Juste avant la

main samedi place au tournoi amical, avec un premier match AS Gustavia vs Gauloise. Battu la veille, il y avait une revanche dans l'air pour les joueuses locales. Dès le début de la partie, l'AS Gustavia entrait dans le vif du sujet. Domination des joueuses de Saint-Barth qui après 10mn de jeu menaient 1-0. Après ce but, les visiteuses s'en remettaient et parvenaient à entrer dans le match. Juste avant la



mi-temps, l'AS Gustavia inscrivait un deuxième but. En seconde période, réaction des joueuses de la Gauloise qui parvenaient à marquer un but et revenaient, ainsi, à 2-1. C'est sur ce score que l'arbitre Aimé Delval sifflait la fin de la rencontre. Pour leur deuxième rencontre de la journée, l'AS Gustavia n'a pas fait dans le détail avec un 5-1 face à Oualichi de Sint-Maarten.

Stages des vacances d'été

VICKY'S FÉRIE STAGE DES VACANCES D'ÉTÉ :

L'Atelier de Vicky's Féerie vous propose cette été des stages du 1er Juillet au 30 Août. Des ateliers de loisirs créatifs pour les enfants à partir de 4 ans avec des semaines à thèmes sur l'Espace, le Découpage, Les Inventions, les Couleurs... De 9h à 12h et de 15h à 18h, 25€/l'atelier ou tarifs dégressif en fonction du nombre d'ateliers pris ou du nombre d'enfants par famille. Informations et Réservations au 0690 65 21 19 Programme détaillé : www.vickysfeerie.com

STAGES D'ÉTÉ AU SBYC

Les vacances d'été arrivent à grands pas, les inscriptions pour les stages du SBYC ouvrent ! Les stages auront lieu à partir du 4 Juillet jusqu'à fin Aout.

Le matin de 9h à 11h30 pour les plus jeunes, jardins des mers (5 à 7 ans) et les optimist (7 à 12 ans), et l'après-midi pour les ados (à partir de 12 ans) de 14h à 16h30 en dériveur double (RS feva).

130€ les 5 demi-journées pour le premier stage
120€ les 5 demi-journées pour le 2eme stage consécutif ou membre de la même famille.

Les places sont limitées, il est donc conseillé de réserver au plus vite. Nous restons disponibles pour de la location et des cours particuliers enfants et adultes pendant cette période.

Plus d'informations au 0590 27 70 41 ou au sbyc@wanadoo.fr

SAINT BARTH JIU-JITSU RESTE OUVERT TOUTE L'ÉTÉ!

- Taïso : Mardi et Vendredi à 18h30 (jusqu'à fin juin)

- Krav Maga : Mercredi à 18h30 (jusqu'à fin juin)

- Jiu-jitsu brésilien (adult et ado) : Mardi et Vendredi à 19h30

- Jiu-jitsu brésilien (enfant) : Mercredi à 14h et samedi à 10h (jusqu'au 25 juin)

- Grappling / NoGi : Mercredi à 18h30

Les cours se déroulent au dojo de la pleine des jeux à St Jean.

*Pour plus d'information contacté Nicolas Harmange : 0690357322 Saint-Barth Jujitsu BJJ Globetrotter

STAGE DE NATATION

Les maîtres nageurs sauveteurs de la piscine territoriale Jean-Marc et Olivier organisent pendant les vacances d'été cinq semaines de stage de natation (apprentissage et perfectionnement) pour les enfants de quatre ans et plus, tous les matins de 8h30 à 11h45. Les semaines: Lundi 4 au vendredi 8 juillet. Lundi 11 au vendredi 15 juillet. Lundi 18 au vendredi 22 juillet. Lundi 25 au vendredi 29 juillet. Lundi 22 au vendredi 26 août. Prévoir crème solaire, serviette et Lycra, bonnet et élastique pour les cheveux longs. Prix dégressif pour les familles nombreuses ou pour plusieurs semaines. Inscription obligatoire (places limitées). Renseignement et inscriptions 05.90.27.60.96. Programme : 8h30 accueil des enfants. 9h cours de natation apprentissage et perfectionnement (deux niveaux). 10h goûter (fourni par la piscine). 10h15 jeux libre. 11h30 fin des jeux. 11h45 récupération des enfants.

TENNIS

Le Saint Barth Tennis Club propose à partir du 4 juillet des stages pour les enfants à partir de 4 ans tout l'été du lundi au vendredi de 9h-12h 100€ la semaine ou 20€ la matinée (goûter inclus) Inscription au SBTC à partir de 16h30 du lundi au samedi ou au 0590 27 79 81

STAGE D'ÉQUITATION

Le Centre Equestre Galops des îles organise à partir du 4 juillet 2016 jusqu'au 31 août du lundi au vendredi des stages et des animations tous âges et tous niveaux. L'accueil des enfants se fera en demi-journée de 9h à 12h et de 15h à 17h, des cours pour les adhérents seront aussi proposés. Tarif de 30 €uros pour les adhérents (forfait 5 jours 140 €uros), 39 €uros pour les non-adhérents (forfait 5 jours 180 €uros). Pour plus d'informations, contacter Joanna au 0690.39.87.01

PLANCHES À VOILE

Le Carib Water Play organise du 4 juillet à la fin août des stages de planches à voile et multi activités (Paddle, kayak et hobie cat) sur la plage de Saint Jean, pour les enfants à partir de 7 ans. Pour plus de renseignement contacter le 0690 61 80 81 ou le 0690 71 62 06

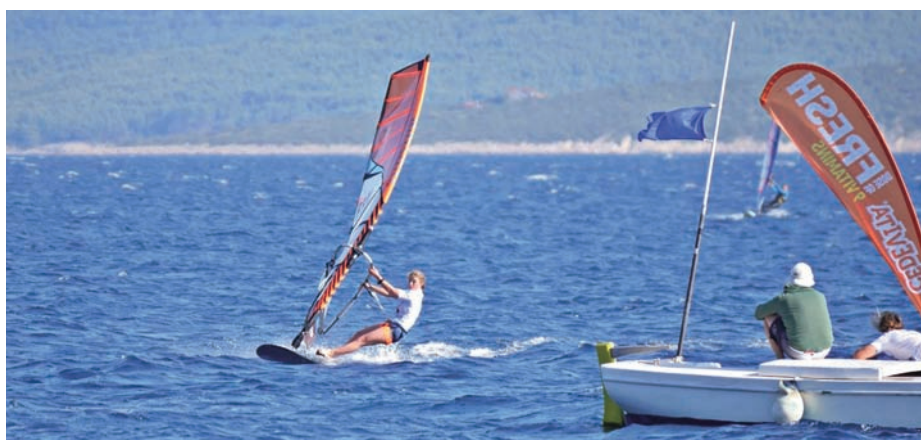
Windsurf : Mondiaux IFCA

Maëlle Guilbaud en bronze en Croatie



La première journée, deux manches ont été courues, dans un vent régulier. Dès le départ de la première manche, Maëlle pointait en 2e position. Parvenant à maintenir cette place jusqu'à l'arrivée. Sur la 2e manche, la rider de Saint-Barth, prenait un mauvais départ, mais se rattrapait sur la fin pour terminer 4e. Après deux jours de break faute de vent, vendredi pour la deuxième journée, Maëlle a pris la 5e place sur la première manche. Avant de finir en beauté et de remporter la deuxième manche du jour. Lui permettant de monter sur la troisième marche du podium.

Du 6 au 11 juin, sur l'île de Brac en Croatie, s'est déroulé le championnat du Monde de slalom IFCA. Avec une sélection française composée de quatre garçons et de sept filles. Dont Maëlle Guilbaud, originaire de Saint Barth. L'ex pensionnaire du CNSB a fait bonne figure à ces mondiaux, en décrochant la médaille de bronze. Derrière la Turque Lena Erdiln et la Polonaise Maja Dziarnowska.



Voile

Benoit Meesemaecker gagne le Caribbean Open Laser

La 27e édition du Caribbean Open Laser Championships s'est déroulée du 17 au 19 juin dans les eaux de Sint-Maarten. Sur les 12 compétiteurs en lice, deux venaient de Saint-Barth : Cindy Brin et Benoit Meesemaecker, du Saint-Barth Yacht Club (SBYC). Dans des conditions de vent excellentes, avec 14 à 20 noeuds, Benoit n'a laissé

aucune chance à ses adversaires. Le samedi, sur les six manches courues, le représentant du SBYC en a remporté cinq. Et le dimanche, deux victoires à la clé sur les trois manches lancées. Terminant ces deux jours de compétition en tête dans la catégorie Open. Cindy Brin, dans la catégorie Radial, était la seule féminine sur le plan d'eau. Elle a terminé à la 8e place.



Le tri des déchets à St Barth, 2 poubelles suffisent !!

Je dépose ... sur le bord des routes

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Sac poubelle NOIR

Déposez tous les jours, **entre 5h et 9h**, vos poubelles d'ordures ménagères, sur les abords des routes principales de l'île. (Sauf le dimanche et les jours fériés)

Vous pouvez aussi les amener directement au Service de Propreté, pendant les heures d'ouverture, **GRATUITEMENT**.

- Bouteilles et flacons en plastique
- Briques alimentaires
- Déchets ménagers organiques



Je dépose ... sur le bord des routes

LA COLLECTE SÉLECTIVE VERRE & MÉTAL

Sac poubelle TRANSPARENT

Colombier Flamands Anse des Cayes

Grand Fond Toiny, Cal de Sav Marigot Pointe Milou



Gustavia Lurin Gouverneur Corossol, Public

Vitet, Devé Camaruche Lorient, Saline Saint-Jean

Entre 5h et 9h le matin



J'apporte ... au Service de Propreté

CARTONS - PILES ÉLECTROMÉNAGERS

100% Gratuit



SERVICE DE PROPRETÉ

Z.I. DE PUBLIC - B.P. 502 - 97 097 SAINT-BARTHÉLEMY - TÉL : 0590 27 66 64 - FAX : 0590 27 64 19

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 6H00 À 11H45 ET LE SAMEDI DE 6H00 À 10H45

DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ : UNIQUEMENT POUR LES OM & LA COLLECTIVE SÉLECTIVE DE 8H À 11H



Athlé : Championnat de Guadeloupe

Gladys Peter décroche le bronze en benjamine



Accompagnés de leur entraîneur, Christian Onier, quatre jeunes du club Esprit Athlé Saint-Barth ont participé début juin aux championnats de Guadeloupe d'athlétisme dans les catégories benjamin et minime, au Gosier. A la finale du 100m, la benjamine Gladys

Peter, de l'Esprit Athlé, a remporté la médaille de bronze, avec un temps de 13"1.

Résultats :

- 100m: Gladys Peter (benjamine) : course qualificative 13"2 et en finale



13"1. Charles Romney (minime) : course qualificative 12"60. Malou Trémoulet (minime) : course qualificative 13"3 et 13"76 en finale finissant à la 6^e place. Shenna Mohamed (benjamine): course qualificative 14"05.

- 50m : Charles Romney (minime) : course qualificative 6"95 et termine 6^e de la finale en 6"90. Malou Trémoulet (minime) : course qualificative 7"40. Gladys Peter (benjamine) : course qualificative 7"37. Shenna Mohamed (benjamine) : course qualificative 7"98.

Athlé : Boardwalk Triathlon de Saint-Martin

Jean-Marc Outil 1^{er} en sprint



Sur la centaine de triathlètes au départ de la 11^e édition du Boardwalk Triathlon de Saint-Martin, dimanche 5 juin, 20 avaient fait le déplacement depuis notre île. Avec de très bons résultats à la clef. Et même un podium 100% Saint-Barth, en sprint en hommes.

Avec à la première place Jean-Marc Outil, qui a terminé devant Pierre Chassaigne et Cédric Maria. Chez les femmes, toujours en sprint, Jessica Pearson a terminé à la troisième place. Au sprint par équipes, à noter la troisième place pour la famille Aziza-Ulysse et

Mathis Laplace. Et sur la distance Olympique, belle troisième place pour Stéphane Lenoir. Tandis que le Guadeloupéen Olivier Noglotte a remporté cette distance. Ce même dimanche 5 juin, un autre membre du Saint-Barth Triathlon était à l'épreuve. Engagé sur l'Ironman 70.3 de Raleigh, en Caroline du Nord, Philippe Rossini a bouclé l'épreuve en 6h 47mn 42 sec.

Parcours sportif des pompiers :

Bernard Gendrey vice-champion de France



Samedi 25 juin s'est déroulée la finale nationale du parcours sportif des sapeurs-pompiers à Besançon, au stade Léo Lagrange. La caserne des sapeurs-pompiers de Saint-Barthélemy

était représentée par le caporal chef volontaire Bernard Gendrey. Sacré vice-champion de France, Bernard Gendrey a fait honneur à la délégation Antilles Guyane. Le titre de champion de France est revenu à Stéphane Michaud, pompier de Rhône Alpes-Auvergne. La troisième marche du podium est allée à Morgan Bonnot, de l'équipe Méditerranée.



COMMUNIQUÉS

INFORMATION SUR STADE DE SAINT-JEAN

Le Président de la Collectivité informe la population de la fermeture du stade de Saint-Jean à compter du 5 au 16 juillet inclus, pour les besoins de travaux d'entretien. Aussi, pour des raisons évidentes de sécurité, l'accès au stade, ainsi que la pratique des différentes activités associatives, seront suspendus durant la période des travaux. Le Président de la Collectivité vous remercie de votre compréhension.

BASKET

Jours et horaires d'entraînement et de stages de basket : Mardi et vendredi de 16h30 à 17h30 pour les plus jeunes; Mardi et vendredi de 17h30 à 18h30 pour les ados/adultes. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Randy au 0690 50 16 30. Ballons à gagner. A très bientôt au basket !

NE PANIQUEZ PAS!

Nous avons une solution

IDEAL
MULTIMEDIA

Rue du Roi Oscar II, Gustavia
en face boulangerie Choisy
0590520908 info@idealgroupp.fr

PRÉFECTURE

Les bureaux de la préfecture de St Barthélemy et St Martin seront fermés les jeudis 14 juillet et 21 juillet.

RÉUNION DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS DE L'ARCHITECTURE ET DES-DESIGNATEURS

Le service de l'urbanisme de la Collectivité de Saint-Barthélemy invite les professionnels de l'architecture et dessinateurs à une réunion d'urbanisme VENDORI 1^{ER} JUILLET à 14h dans la salle des conseils de la collectivité. Cette réunion permettra d'échanger sur les différents points de vue concernant les règles de hauteur.

CONSULTATION

La prochaine consultation de gynécologie et la consultation pré et postnatale auront lieu le jeudi 30 Juin 2016 au Dispensaire. Prendre rendez vous en téléphonant au 0590 27 60 27

INTERRUPTION DE LA DISTRIBUTION D'EAU

SAUR St Barth vous informe que la distribution en eau sera interrompue Mercredi 29 et jeudi 30 juin sur Gustavia (rue OSCAR II - à partir de l'ancienne Mairie et la Rue de la Paix) et Lurin, pour le remplacement de la conduite. Merci pour votre compréhension

FERMETURE DU SERVICE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Suite aux travaux d'aménagement et de rénovation des locaux de la Sécurité Sociale en vue de la création de la caisse de prévoyance sociale de Saint-Barthélemy, le service d'accueil est suspendu du lundi 27 juin 2016 au mercredi 20 juillet 2016. La reprise des permanences de la Sécurité Sociale se fera donc à compter du 21 juillet 2016 à l'hôtel de la Collectivité. La Collectivité vous demande de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée.

HORAIRES DES MESSES CATHOLIQUES

Jeudi 30 Juin: Messe à l'EH-PAD à 17h00
Vendredi 01er Juillet: Messe à Colombier à 6h30
Samedi 02 Juillet: Messe à Lorient à 17h30
Dimanche 03 Juillet: Messe à Colombier à 7h00 et Messe à Gustavia à 8h30.

SUSPENSION TEMPORAIRE DE LA ZONE BLEUE À GUSTAVIA

A compter du Mercredi 1er Juin 2016 à 08h00 et ce, jusqu'à la levée du présent arrêté, les mesures spécifiques prévues par

l'arrêté N°2009-110 (P) du 07/12/2009 qui institue une zone bleue de stationnement à Gustavia sont suspendues.

GRATIFICATION DES ÉTUDIANTS

Dans le cadre de l'organisation de la cérémonie officielle de gratification des étudiants, le Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations invite tous les étudiants diplômés de l'année scolaire 2015-2016 et issus du système éducatif local à se rapprocher du Service afin de procéder à leur inscription munis de leur relevé de notes à compter du Lundi 04 juillet et ce jusqu'au vendredi 22 juillet 2016. Le formulaire a complété sera disponible sur le site de la Collectivité www.comstbarth.fr dans la rubrique Espace administrés à partir du 4 juillet 2016.

Cette cérémonie se déroulera le vendredi 05 août 2016 à 19h sur le quai Général de Gaulle. (Une tenue correcte sera exigée pour les étudiants récompensés). Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par télécopie. Sont concernés les étudiants admis au BEP, CAP, Mention Complémentaire, Brevet Professionnel, Diplôme d'Études Secondaires, Bac Général, BAC Technologique, Bac Professionnel, BTS, DUT, Licence, Bachelors, Master, Ingénieur. Seuls les étudiants inscrits au dispositif pourront être récompensés. Horaires d'ouverture du service : Lundi de 7h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45. Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 7h45 à 11h45.

NOTE AUX USAGERS DU PORT DE GUSTAVIA

Avec l'ouverture de la saison cyclonique 2016, il est rappelé aux usagers du port de Gustavia, plaisanciers et professionnels, que le port n'est pas un abri sur. De ce fait, il vous est demandé dès à présent de vérifier l'état de votre mouillage, le bon fonctionnement de votre moteur ou de vos voiles, ainsi que le bon état de navigabilité de votre navire. Il est important pour vous de prévoir, le plus tôt possible, un abri pour la mise à terre de votre bateau si besoin est. Pour rappel, l'article 8.5 du règlement de police du port de Gustavia prévoit :

- Dès l'annonce par les services météorologiques de l'arrivée de vents forts établis (ou soutenus) d'une vitesse supérieure ou égale à 80 km/h, de toute direction ou d'une forte houle de plus de 3 mètres, de secteur Nord-Est à Sud en passant par l'Ouest, les mouillages (corps morts, chaînes, bouées) appartenant à la collectivité sont formellement interdits d'utilisation.

- A défaut du respect de cet arti-

cle, les propriétaires ou capitaines seront tenus juridiquement et civilement responsables de tout dégât causé aux tiers, ou aux infrastructures portuaires de la collectivité.

- De même, nous attirons votre attention sur une bonne vérification de votre police d'assurance. L'expérience GONZALO en 2014 ayant relevé que beaucoup de contrats protégeaient mal les assurés et que la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ne fonctionnait pas pour les bateaux. La direction du port de Gustavia compte sur votre sens des responsabilités dès l'annonce d'un phénomène cyclonique. Le Directeur du Port, E.BRIN.

FÊTE DES QUARTIERS DU NORD 2016

A l'occasion de la Fête des Quartiers du Nord prévue les 30 & 31 juillet prochain, une réunion de préparation sera organisée samedi 2 juillet à 17h30 dans la salle rose de l'Ascco (ancien centre aéré) de Colombier. Toutes les personnes bénévoles souhaitant apporter leur aide lors de cette manifestation, seront les bienvenues. Nous vous attendons nombreux

SB JAM MUSIK FESTIVAL

Le SB JAM MUSIK FESTIVAL arrive à grands pas ! Nous vous invitons à une réunion préparatoire Mercredi 6 Juillet à 18h30 au local de l'association afin d'établir le planning du bar et autres mises en place sur site, avant, pendant, et après le festival. Nous comptons sur la présence de tous afin de pouvoir répartir au mieux les tâches selon les disponibilités des uns et des autres. Cette année, un certain nombre de bénévoles des années précédentes ne seront pas là, c'est pourquoi il est important de remettre à jour notre organisation. Si parmi vos amis et connaissances, certains veulent se joindre à nous, n'hésitez pas à les convier à cette réunion. Une prise de contact est importante pour souder le groupe.

Vous pouvez toujours me joindre au 0690 49 27 44 ou par mail : lapointeenmouvement@yahoo.fr
agnes.schueller@wanadoo.fr

6È ÉDITION DU CONCOURS PHOTO DE ST BARTH ESSENTIEL

L'association St Barth Essentiel lance son 6è concours photo sur le thème "Faune, Flore & Paysages Côtiers de Saint-Barthélemy". Concours ouvert du 20 mai au 20 octobre 2016 à tous les photographes amateurs. L'objectif de ce concours est de sensibiliser les participants et les

spectateurs à l'écosystème côtier (ou littoral) soumis à forte pression, mais dont le rôle écologique est essentiel : tant pour protéger les terres que le milieu marin. Il est récompensé par un prix du jury pour les trois premiers, et par un prix du public qui sera amené à voter via notre page Facebook. La date de remise des prix sera communiquée ultérieurement.

Pour participer :

- Télécharger le bulletin de participation au concours et son règlement depuis le site de l'association ww.stbarthessentiel.fr ou les demander par mail à stbarthessentiel@yahoo.fr.
- Avec le bulletin de participation signé, chaque participant doit remettre au bureau de l'association une ou plusieurs photographies (avec un maximum de trois) accompagnée(s) d'une légende obligatoire expliquant le choix du participant. Si vous avez une difficulté à la rédiger, n'hésitez pas à contacter l'association qui vous aidera à la formuler. ATTENTION: La légende fait partie intégrante du concours.

- Toutes les techniques de photographie sont acceptées, argentiques comme numériques (en format Jpeg de bonne qualité), en noir et blanc ou en couleur. Les photographies retouchées ne seront en revanche pas acceptées.

- Les participants doivent envoyer leurs photos légendées accompagnées du bulletin de participation au plus tard le 20 octobre par les moyens suivants : par mail à stbarthessentiel@yahoo.fr ° par la poste à : Association St Barth, Essentiel, C/0 Hélène Bernier, BP 1032, 97012 Saint-Barthélemy cedex

REMERCIEMENTS

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire de Gustavia remercie toutes celles et ceux qui par leur contribution ont permis que la kermesse du 17 juin soit un succès.

En particulier la fanfare, le danseur de feu, ainsi que tous les généreux donateurs grâce auxquels la Tombola a bénéficié de 50 lots. Merci à (par ordre alphabétique) : American Gourmet, A Vos Marques, Backstage, Bijouterie Vineuil, Le Bonito, La Case Aux Livres, Ccpcf, Cheval Blanc Isle De France, Christopher, Climaction, Un Dimanche A La Mer, Divine St Barth, Do Brazil, Eden Rock, Elodie Des Ongles, Elodine, Entrepôt Des Lezards, Excellence Des Sens, Fabienne Miot, Forever, French Touch Paradise, Funny Days, Gaby Esthétique, Garage Raymond Ledee, Le Gout Du Vin, La Guerite, Idalmi, Kiwi, Lacoste, Librairie Barnes, La Librairie Generale, La Ligne St

Barth, Manapany, Marche U, M'bolo, Natural Delights, Orchids, Passion Beaute, Privilege, Quiksilver, Le Royaume Des Enfants, St Barth Commuter, Salon Vianey, Le Select, Segeco, Sophy Professional Personnalité Traîné, Sud Sud, Le Tamarin, Tourbillon, Ultimate Centre, View Of St Barth Merci à tous les bénévoles, les enseignants, Leila à la sono, le club Early Act et la Collectivité, pour leur aide, et à l'année prochaine.

REMERCIEMENTS

Suite à l'initiative et l'aide de la Collectivité de St Barth, l'Ascco a organisé le 26 juin dernier une après midi récréative pour nos aînés ! Pas moins d'une quarantaine de personnes étaient présentes dont certains aînés de l'Epad ! Nous avons été ravis d'avoir organisé cet événement et d'avoir vu les sourires et la joie de nos aînés ! Nous tenons à remercier la Collectivité de Saint-Barthélemy, Bruno Gréaux, Raymond Magras, Raymond Lédée et Angéline nos musiciens, Fabienne Magras, Stéphanie Magras, Micheline Jacques ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés de près ou de loin. Nous serons heureux d'organiser la prochaine édition !

CIRCULATION

• Jusqu'au lundi 4 juillet 2016 inclus, la circulation de tous les véhicules se fera en demi-circulation, au droit des travaux, sur une portion de la voie n°209 à Lorient pour cause de raccordement sur le réseau d'eau potable. Le stationnement sera interdit au niveau du chantier.

Une signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux pendant toute la durée du chantier.

• Jusqu'au mardi 15 novembre 2016 inclus, les camions de transport de la société ARC sont autorisés exceptionnellement à circuler en double sens sur une portion de la rue Samuel Fahlberg comprise entre la rue du Père Irénée de Bruyn et la rue Victor Schoelcher à Gustavia, au droit des travaux de réalisation d'un parking et d'un jardin.

Le stationnement des véhicules sera interdit sur le tronçon délimité ci-dessus.

Une signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux, pendant toute la durée du chantier

ANNONCES LÉGALES

VIE DES SOCIÉTÉS

SELAS ST BARTH LAW

Société d'Avocats au Barreau de la Guadeloupe
RCS Basse-Terre n° 753 807 908
Immeuble La Source, rue Chanzy - Gustavia B.P. 613
97099 SAINT-BARTHELEMY
Tel : 05 90 27 93 82

ULUWATU

SARL au capital de 10,00 euros
Représentée par 10 parts de 1,00 euros
Siège Social : Saint-Jean
97133 SAINT-BARTHELEMY
R.C.S Basse Terre 479 931 156 - N° de gestion 2004 B
397

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique de la SARL ULUWATU en date du 21 juin 2016 et en conformité avec l'article L.223-42 du Code de commerce, il a été décidé de la poursuite de l'activité ladite société.
Mention sera faite au RCS de BASSE-TERRE.
Pour avis, la Gérance

CRISTAL SERVICES

RCS BASSE TERRE N° 511873945

L'AGE du 31/05/2016 a validée la cession de 149 parts de Mme PAGE Patricia Corinne à Mr ALVES MARTIN Georges ; 1 part de Mr BERTRAND Eric, Jean-Luc à Mr ALVES MARTIN Georges.
L'article 9 des statuts a été modifié.
Aux termes du PV d'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/05/2016 les résolutions suivantes ont été adoptées :
Démission de la Gérante : Mme PAGE Patricia Corinne
Nouveau Gérant : Mr ALVES MARTIN Georges
Transfert de siège social : Chez SAE - Public - 97133 SAINT BARTHELEMY
Changement objet social : L'exploitation de toutes activités liées à la création, la production, de tous spectacles et événements culturels.
Changement dénomination et enseigne de la société : HATHOR EVEN SBH

Pour avis, le gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23/06/2016 a été constituée une Société ayant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique : S.A.S.U (Société par Action Simplifiée Unipersonnelle)
Dénomination : OUANALAO DIGITAL
Capital : 100 euros
Siège social : Chez SAE - PUBLIC - 97133 SAINT BARTHELEMY
Objet : Prestataire de services dans le domaine du marketing, vente de concept en publicité
Durée : 99 ans
Président : Monsieur BERTHIER Pierre-Alexandre David
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Basse Terre

Pour Avis, La gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23/06/2016 a été constituée une Société ayant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique : S.A.S.U (Société par Action Simplifiée Unipersonnelle)
Dénomination : E-PROD AGENCY
Capital : 100 euros
Siège social : Chez SAE - PUBLIC - 97133 SAINT BARTHELEMY
Objet : Prestataire de services dans le domaine du marketing, vente de concept en publicité
Durée : 99 ans
Président : Monsieur BERTHIER Pierre-Alexandre David
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Basse Terre

Pour Avis,
La gérance

SELARL CELINE CARSA LADE, société d'avocats, représentée par Maître CELINE CARSA LADE
Avocat à la Cour

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

constitution de la SARL SAINT BARTH CATAMARAN, SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE au capital de 1.500 euros, dont le siège social est sis à GRANDE SALINE CHEZ BERRY STEPHANE -97133 SAINT BARTHELEMY, en cours d'immatriculation, représentée par son gérant, Monsieur STEPHANE BERRY.

SELARL CELINE CARSA LADE, société d'avocats, représentée par Maître CELINE CARSA LADE
Avocat à la Cour

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

constitution de la SARL NAUTICAL FEELING, SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE au capital de 1.500 euros, dont le siège social est sis à GRANDE SALINE CHEZ BERRY STEPHANE -97133 SAINT BARTHELEMY, en cours d'immatriculation, représentée par son gérant, Monsieur STEPHANE BERRY.

AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

SELARL CELINE CARSA LADE, société d'avocats au capital de 300 euros, immatriculée au RCS de Basse-Terre sous le numéro 528 674 245, dont le siège social est sis à Flamands BP 1242 - 97133 SAINT BARTHELEMY :

Lors d'une assemblée générale en date du 20 JUIN 2016, la SELARL CELINE CARSA LADE, société d'avocats au capital de 300 euros, immatriculée au RCS de Basse-Terre sous le numéro 528 674 245, dont le siège social est sis à Flamands BP 1242 - 97133 SAINT BARTHELEMY représentée par sa gérante, ME CELINE CARSA LADE, il a été décidé d'augmenter le capital de cette société par la réalisation d'apports nouveaux, lequel est porté de 300 euros à 3.000 euros.

SELARL CELINE CARSA LADE, société d'avocats, représentée par Maître CELINE CARSA LADE
Avocat à la Cour

AVIS DE CONCLUSION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous-seing-privé prenant effet au 1er juillet 2016, fait à Saint-Barthélemy, un contrat de location-gerance portant sur le fonds de commerce de Restaurant-Bar dénommé le « SANTA FE », a été signé entre Monsieur et Madame BRYAN d'une part, et Monsieur MOUTON, d'autre part, pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction.
Le contrat est en cours d'enregistrement au centre des impôts de Basse-Terre.
Le contrat est en cours d'enregistrement au centre des impôts de Basse-Terre et au registre du commerce et des sociétés.

MARCHÉS PUBLICS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

FOURNITURE DE MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES POUR LA COLLECTIVITÉ D'OUTRE-MER DE SAINT BARTHELEMY

Marché passé en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

MAPA, marché selon la procédure adaptée

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

Conducteur d'opération :

SERVICE VIE SCOLAIRE, JEUNESSE ET FORMATIONS
Collectivité de SAINT-BARTHELEMY
BP 113 GUSTAVIA
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
Tél.: 05.90.29.85.55 / Fax. : 05.90.29.85.85

1 – DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113
Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 – PROCEDURE DE PASSATION :

Marché de fournitures selon la procédure adaptée (MAPA) conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3 – OBJET DU MARCHÉ :

Fourniture de matériels électroniques pour la Collectivité d'outre-mer de SAINT BARTHELEMY (97133).

4 – LIEU DE LIVRAISON :

Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations, Hôtel de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY (97133), quartier de Gustavia.

5 – CARACTERISTIQUES DU PROJET :

Le présent marché consiste en la fourniture de matériels électroniques décomposés en 4 lots :
- Lot n°1 : Tablettes électroniques,
- Lot n°2 : Caméras,
- Lot n°3 : Téléphones mobiles,
- Lot n°4 : Accessoires électroniques (écouteurs, étuis et coques de protection)

6 – DELAIS DE FOURNITURE :

Les délais de fourniture et de livraison sont précisés par le fournisseur lors de la remise de son offre et serviront de base contractuelle.

7 – VARIANTES / OPTIONS :

Les variantes ne sont pas autorisées.

8 – NEGOCIATIONS :

La Collectivité de Saint-Barthélemy se réserve la possibilité de recourir à une phase de négociations avec les candidats après l'analyse des offres.

9 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le lundi 4 juillet 2016 à 12h00.

10 – FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE :

Candidat individuel ou groupement d'entreprises solidaires.

11 – RETRAIT DES DOSSIERS :

Le dossier de consultation peut être obtenu de la façon suivante:
a) Demande écrite par fax au 05.90.29.85.85 ou par email service-viescolairejeunesseformations@comstbarth.fr ou par courrier envoyé à l'adresse suivante :
Adresse : Monsieur Le Président de la Collectivité de SAINT-BARTHELEMY
Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX
b) Ou retrait directement à l'hôtel de la Collectivité, Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations, La pointe Gustavia.

12 – PROCEDURE D'ENVOI OU DE DEPOT DES CANDIDATURES :

Les offres devront parvenir soit :
a) par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou,
b) déposées à l'hôtel de la Collectivité, Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations contre récépissé.
Adresse : Monsieur Le Président de la Collectivité de SAINT-BARTHELEMY
Service Vie Scolaire, Jeunesse et Formations
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

13 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Conformes aux articles 44 et 45 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :
• Garanties et capacités techniques et financières
• Références professionnelles (références pour des fournitures similaires)

14 – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

ANNONCES LÉGALES

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis ci-dessous et suivant la pondération suivante :

- La valeur technique de l'offre (60 %)
- Le prix (40 %)

15 – JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX CAPACITES ET QUALITES DU CANDIDAT :

Les entreprises auront à produire, un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Lettre de candidature (DC1) disponible sur le site de la Direction des Affaires Juridiques à l'adresse suivante internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.
- déclaration du candidat (DC2) disponible sur le site de la Direction des Affaires Juridiques à l'adresse suivante internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.
- certificats et attestations des administrations comptables et organismes chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts et de ses cotisations, ou copie de l'état annuel (NOTI2) des certificats précités.
- attestations d'assurance de responsabilité civile et pour toutes garanties professionnelles.
- une fiche de renseignements de l'entreprise mandataire en cas de groupement comportant la forme et le capital social, l'adresse du siège ainsi que la (ou les) personne(s) habilité(es) à signer le marché.

16 – VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

17 – UNITE MONETAIRE : EURO

18 – MODE DE FINANCEMENT : Financement propre

19 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES:

Renseignements Administratifs et techniques :
Service Vie Scolaire Jeunesse et Formations
Tél.: 05.90.29.85.55 - Fax.: 05.90.29.85.85

20 – DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :

Le mardi 21 juin 2016

Le Président
Bruno MAGRAS

AVIS D'ATTRIBUTION DE MAPA

MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE DE LA RUE DE LA PAIX, D'UNE PARTIE DES RUES FAHLBERG, GUADELOUPE, LA FAYETTE, DE LA FRANCE, DE LA SUÈDE ET DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT A GUSTAVIA

MAITRE D'OUVRAGE : Collectivité de SAINT-BARTHELEMY

CONDUCTEUR D'OPÉRATION : Direction Des Services Techniques

ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

Groupement :
SAFEGE URBA PROJECT
Zac de la Lézarde – Lieu dit Colin 178 rue Nobel
Immeuble Centre d'Affaires Immeuble Jaunasse –
ZI Jarry
97170 PETIT BOURG 97122 BAIE MAHAULT

Montant du marché :
Tranche ferme : 47 000,00 €,
Tranche conditionnelle : 50 000,00 €.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 17 Juin 2016.

Le Président
Bruno MAGRAS

AVIS D'ATTRIBUTION DE MAPA

MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION DES ESPACES PUBLICS

MAITRE D'OUVRAGE : Collectivité de SAINT-BARTHELEMY

CONDUCTEUR D'OPÉRATION : Direction Des Services Techniques

ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :
Groupement :

SOLUTECH.NET
Les Mangliers – Saint-Jean
97133 SAINT-BARTHÉLEMY

GETELEC
ZI des Pères Blancs
97123 BAILLIF

Montant du marché : 687 799,74 €.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 24 Juin 2016.

Le Président,
Bruno MAGRAS

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

RÉFECTION DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE HORIZONTALE, DES PARKINGS, DES ZONES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES

MAITRE D'OUVRAGE : Collectivité de SAINT-BARTHELEMY

MAITRE D'ŒUVRE : Direction des Services Techniques

ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

SOGETRA
Impasse Emile Dessout
ZI de Jarry
97122 BAIE MAHAULT

Montant du marché : prix unitaires indiqués au bordereau de prix.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 24 Juin 2016.

Le Président,
Bruno MAGRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

MARCHE DE TRAVAUX : CURAGE ET AMENAGEMENT DE L'ETANG DE SAINT JEAN

Marché passé en application de l'ordonnance 2015-889 du 23 juillet 2015 et du décret 2016-360 du décret du 25 mars 2016

MAPA, marché selon la procédure adaptée

ANNONCE LEGALE

Pouvoir adjudicateur :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

1 – DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113, Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 – PROCEDURE DE PASSATION :

Marché de travaux passé selon la procédure adaptée prévue au l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

3 – OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation a pour objet le curage et aménagement de l'étang de Saint-Jean.
Nomenclature CPV : 45112000-5 : Travaux de fouille et de terrassement.

4 – LIEU D'EXECUTION :

Territoire de la Collectivité de Saint-Barthélemy quartier de Saint-Jean.

5 – CARACTERISTIQUES DU PROJET :

Se référer au CCTP.

6 – DUREE DU MARCHÉ :

Le marché est conclu pour une durée de 8 mois dont 2 mois de préparation.

7 – DEMARRAGE DE LA PRESTATION :

Le 3 octobre 2016

8 – VARIANTES (art 58 I du décret 2016-360) :

Les variantes de sont autorisées.

9 – NEGOCIATIONS :

La Collectivité de Saint-Barthélemy se réserve la possibilité de recourir à une phase de négociations avec les candidats après l'analyse des offres.

10 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le 29 juillet 2016 à 12h00 heure locale.

11 – FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE :

Candidat individuel ou groupement.

12 – MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse officielle de la Collectivité : Hôtel de la Collectivité – La Pointe Gustavia - BP113 - 97133 SAINT-BARTHELEMY – Direction des services techniques, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

ou par voie électronique sur demande à l'adresse mail dst@comstbarth.fr

ou téléchargé sur le site <https://www.achatpublic.com> à l'adresse:

https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?P CSLID=CSL_2016_q65sDFrj11&v=1&selected=0

13 – CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES ET OFFRES :

Les offres devront parvenir soit :

- a) par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou,
- b) déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des services techniques contre récépissé.

Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Direction des services techniques
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

c) déposées sur la plateforme « achatpublic.com » à l'adresse :

https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?P CSLID=CSL_2016_q65sDFrj11&v=1&selected=0

14 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Conformes aux articles 44 et 45 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 :

- Garanties et capacités techniques et financières (moyens en personnel et matériel, qualifications ou équivalences, chiffre d'affaires).
- Références professionnelles (références pour des prestations similaires).

Se référer aux détails indiqués dans le règlement de la consultation.

15 – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de choix définis dans le règlement de consultation résumés ci-dessous et suivant la pondération suivante :

- Critère 1 : Valeur technique (pondération 60%)
- Critère 2 : Prix (pondération 40%)

16 – JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR :

Se référer à l'article 4 du règlement de la consultation

17 – VALIDITE DES OFFRES : 120 jours.

18 – UNITE MONETAIRE : EURO

19 – DATE PREVISIONNELLE DE NOTIFICATION DU MARCHÉ :

Septembre 2016.

20 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES:

Renseignements techniques : Stéphane CROZATIER, Directeur adjoint des services techniques
Tel / Fax : 0590 29 80 37 / 05 90 29 87 77

22 – DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :

Le 24/06/2016.

Le Président,
Bruno MAGRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ANNONCES LÉGALES

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

**MARCHE DE TRANSPORT SCOLAIRE
DE LA COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY**

Marché passé en application de l'ordonnance 2015-889
du 23 juillet 2015 et du décret 2016-360
du décret du 25 mars 2016

MAPA, marché selon la procédure adaptée

ANNONCE LEGALE

Pouvoir adjudicateur :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

**1 – DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE
MARCHE :**

Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113
Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 – PROCEDURE DE PASSATION :

Marché de service passé selon la procédure d'appel d'offre
ouvert prévue aux articles 67 et 68 du décret 2016-360 du
25 mars 2016.
Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes faisant
l'objet de 4 lots.

3 – OBJET DU MARCHE :

La présente consultation a pour objet le marché de transport
scolaire de la Collectivité de Saint-Barthélemy.

Nomenclature CPV : 60112000-6 : Services de transport
routier public.

4 – LIEU D'EXECUTION :

Territoire de la Collectivité de Saint-Barthélemy.

5 – CARACTERISTIQUES DU PROJET :

Le présent marché a pour objet de confier au Titulaire qui
l'accepte, l'exécution du ou des service(s) régulier(s)
public(s) routier(s) créé(s) pour assurer, à titre principal ou
exclusivement, à l'attention des élèves, la desserte d'établissements
d'enseignement scolaire.

Les établissements scolaires concernés sont les établisse-
ments implantés sur le périmètre de transport de la Collecti-
vité de Saint-Barthélemy dont la liste est annexée au Cahier
des Clauses Techniques Particulières (CCTP, Annexe « 1
Descriptif des lots »).

Le marché est divisé en 4 lots.

Chaque lot fait l'objet d'un marché séparé.

Le Titulaire a pour principales missions :

- l'exploitation des lignes régulières scolaires concernant la
production de l'offre kilométrique prévue au cahier des
charges avec fournitures des véhicules et du personnel de
conduite nécessaire ;

- l'exploitation des services périscolaires ;
- le suivi de la qualité de services ;
- le contrôle des usagers scolaires.

6 – DUREE DU MARCHE :

Le marché est conclu pour une durée de 1 an.
Le marché est reconductible 3 fois par tacite reconduction,
pour les périodes suivantes :
1er août 2018-31 juillet 2019 ;
1er août 2019-31 juillet 2020 ;
1er août 2020-31 juillet 2021.

Sa durée ne pourra excéder 4 ans.

7 – DEMARRAGE DE LA PRESTATION :

Le 1er septembre 2017

8 – VARIANTES (art 58 I du décret 2016-360) :

Les variantes ne sont pas autorisées.

9 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Le 23 septembre 2016 à 12h00 heure locale.

10 – FORME JURIDIQUE DU TITULAIRE :

Candidat individuel ou groupement.

**11 – MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE
CONSULTATION :**

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse offi-
cielle de la Collectivité : Hôtel de la Collectivité – La Pointe
Gustavia - BP113 - 97133 SAINT-BARTHELEMY – Service
de la commande publique, du lundi au vendredi de 8h00 à
12h00

ou
par voie électronique sur demande à l'adresse mail
raphael.cointre@comstbarth.fr

ou
téléchargé sur le site <https://www.achatpublic.com> à
l'adresse :

[https://saint-
barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?P
CSLID=CSL_2016_tFYDLJfKHx&v=1&selected=0](https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?P CSLID=CSL_2016_tFYDLJfKHx&v=1&selected=0)

**12 – CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES ET
OFFRES :**

Les offres devront parvenir soit :

a) par voie postale en recommandé avec accusé de récep-
tion ou,

b) déposées à l'hôtel de la Collectivité, Direction des ser-
vices techniques contre récépissé.

Adresse : Monsieur Le Président de SAINT-BARTHELEMY
Service de la commande publique
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

c) déposées sur la plateforme « achatpublic.com » à
l'adresse :

[https://saint-
barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?P
CSLID=CSL_2016_tFYDLJfKHx&v=1&selected=0](https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?P CSLID=CSL_2016_tFYDLJfKHx&v=1&selected=0)

13 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

Conformes aux articles 44 et 45 du décret 2016-360 du 25
mars 2016 :

• Garanties et capacités techniques et financières (moyens
en personnel et matériel, qualifications ou équivalences,
chiffre d'affaires).
• Références professionnelles (références pour des presta-
tions similaires).
Se référer aux détails indiqués dans le règlement de la
consultation.

14 – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée
en fonction des critères de choix définis dans le règlement
de consultation résumés ci-dessous et suivant la pondération
suivante :

1. Prix des prestations : 45 points
2. Age moyen des véhicules apprécié par catégorie : 20
points
3. Suivi des véhicules : 5 points
4. Moyens mis en œuvre pour assurer la continuité du ser-
vice et l'information des usagers. (PTA et PIU) : 10 points
5. Suivi de la relation Collectivité/Prestataire : 5 points
6. Prise en compte du développement durable : 5 points
7. Suivi des conducteurs : 10 points

15 – JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR :

Se référer aux articles 3 et 4 du règlement de la consulta-
tion

16 – VALIDITE DES OFFRES : 180
jours.

17 – UNITE MONETAIRE : EURO

**18 – DATE PREVISIONNELLE DE NOTIFICATION DU
MARCHE :**

Novembre 2016.

**19 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECH-
NIQUES :**

Renseignements administratifs : Raphaël COINTRE, respon-
sable du Service de la commande publique
Tel/Fax : 0590 298046/0590 277177

Renseignements techniques : Caroline RAMOS, responsable
du Service Vie Scolaire Jeunesse et formation
Tel/Fax : 0590 298555/0590 298585

20 – DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS :

Le 27/06/2016.

Le Président,
Bruno MAGRAS

**PASSEZ VOS ANNONCES
JUDICIAIRES ET LÉGALES
dans LE JOURNAL
DE SAINT-BARTH**

Tarifs réglementaires et compétitifs

Pour toute information, contactez-nous

au 05 90 27 65 19 ou par mail à journalsbh@wanadoo.fr

Automobiles

Affaire à saisir : Particulier vend véhicule RAV4 noire 5 portes avec 4 pneus neufs et contrôle technique à un prix-cadeau de 6000 euros. Contacter : 0690.53.33.20.

Offres d'emplois

1194-Recherche sushi chef expérimenté - 5 à 7 ans d'expérience exigée. CAP - BEP ou bac pro cuisine souhaité - langues : anglais - japonais - chinois mandarin exigées. Poste à pourvoir en CDI. contact : 06 90 39 80 97

1190- Ici et La recherche un chauffeur/concierge. Bilingue Anglais/Français. Permis B exigé. Envoyer CV à marketing@icietlavillas.com

Ici et La recherche un/une agent de réservation. Bilingue Anglais/Français. Permis B exigé. Envoyer CV à marketing@icietlavillas.com

Demandes d'emploi

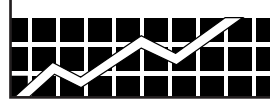


A sociedade SBSA especializada na fabricação e instalação de toldes, persianas, telas e pergolas procura um empregado para reforçar a equipa. Posto de trabalho indeterminado. O candidato selecionado para este posto deve ter vontade de aprender este trabalho de fabricação têxtil. Uma experiência

professional no setor de persianas e de toldes é sempre um ativo, mas não é uma obrigação. A pessoa recrutada deverá ter estas qualidades: ter espírito de equipa, ser criativo, ter organização, ter rigor e precisão. Os candidatos devem enviar por email uma carta de motivação acompanhada do currículo vital detalhado, para (aqui metes o email). info@s-b-s-a.com

La société SBSA spécialisée dans la fabrication et installation des bâches, stores, screens, pergolas recherche une personne en plus afin de renforcer l'équipe. Poste à durée indéterminée. Le candidat retenu devra avoir une volonté d'apprendre le métier de la fabrication textile. Une expérience professionnelle dans le secteur du store et de la bâche reste un atout, mais pas une obligation. Il devra, en outre, posséder les qualités suivantes : avoir l'esprit d'équipe, être créatif, avoir le sens de l'organisation, de la rigueur et de la précision. Merci d'adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante : info@s-b-s-a.com

Occasions d'affaires



1182-A louer à partir du 1er mai 2016, Bureau neuf de 65 M2 à Gustavia bénéficiant d'une place de parking. Loyer 3150 Euros mensuel hors charge. Contact Avalon St Barth Real Estate 05 90 87 30 80

contact@stbarth-villa.com

1188- Immeuble détaché situé en plein centre ville de Gustavia comprenant trois étages. Emplacement Privilégié. En face du restaurant Le Select. 350 m² approximative, utilisable et 34 m² de Terrace. (516) 242-0143 / hpb12@verizon.net

1187- A louer aux Mangliers, dans le patio de La poste, un local de 47 m2 en RDC, proche stade, déjà entièrement aménagé en magasin de prêt-à-porter. Situation centrale, très facile d'accès et disposant d'importants parkings en cours d'extension. Autres activités possibles, selon intérêt pour le centre commercial. Bail commercial 3-6-9. Ecrire à sci@sbh.fr

Demandes de locations



1185- Femme 53 ans, agent administratif en CDI, résidente depuis 13 ans et sans logement à partir du 1er août recherche maison/appt 1 chambre en urgence. Faire propositions au 0690 711 006.

Apts et Maisons à louer



1186- A louer à l'année à Almond Grove, Sint Maarten, Villa de deux chambres toute équipée, climatisée, sécurisée,

citerne, jardin privé, portail électrique. Loyer 2250 US\$ + 2 mois de caution. Contact 0690 77 56 70

Immobilier Vente

A vendre appartement au Colony Club à Gustavia - Surface de 90m². Prix : 1 590 000€. Contacter Ici et La : estate@icietlavillas.com

A vendre appartement au Colony Club à Gustavia - Surface de 45m². Prix : 1 300 000€. Contacter Ici et La : estate@icietlavillas.com

VITET, une villa de 5 chambres avec piscine, spacieuse, familiale, vue magnifique sur Cul de Sac, au calme, sur grand terrain de 5000 m2. 6 500 000 USD. Ref : TIA WIMCOsbh REAL ESTATE, + 590-590-51-07- 51 realestate@wimco.com

SAINT JEAN, une villa composée de 2 appartements de 2 et 1 chambres, le 2 chambres avec piscine et Jacuzzi, terrasses, sur un terrain de 869 m2, proche plage et commerces. Aperçu mer. 1.700.000 € - Ref : CAR WIMCOsbh REAL ESTATE, + 590-590-51-07- 51 realestate@wimco.com



A vendre, charmante villa de deux chambres, piscine et

Les Petites Annonces

Déposer votre texte accompagné de votre règlement au bureau du Journal de Saint Barth situé aux Mangliers (près de la Poste) à St-Jean avant le mardi 17h ou par la poste : Journal de Saint Barth - BP 602 - 97098 Saint-Barthélemy cedex

Pour les rubriques suivantes : **10€ par parution**

Moto, Bonnes Affaires, Demande d'emploi, Demande de location, Voiliers

Automobiles, Animaux, Offre d'emploi, Nautisme,

Pour les rubriques suivantes : **20€ par parution**

Offres de location, Immobilier, Offres de services

Fonds de commerce, Terrains,

jacuzzi située à mi-hauteur sur les collines de St Jean. En rez-de-jardin un appartement d'une chambre bénéficiant d'une entrée privée, permettant une location à l'année et ainsi générer des revenus complémentaires. Prix : 1 700 000 €. St. Barth Properties Sotheby's International Realty 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05



A vendre, villa de deux chambres très privée située sur les hauteurs de Grand Cul-de-sac avec une très belle vue mer et sur le lagon en contrebas. Elle a été récemment rénovée tout en gardant le charme caribéen. 2 500 000 €.

St. Barth Properties Sotheby's International Realty 0590 29 75 05

Terrains

Wimco recherche pour sa clientèle des terrains tout budget. WIMCOsbh REAL ESTATE, + 590-590-51-07- 51 realestate@wimco.com



Location - Gestion - Vente



www.icietlavillas.com
rental@icietlavillas.com

Tél. : 05 90 27 78 78 - Fax : 05 90 27 78 28
rue Samuel Fahlberg, Gustavia - 97133 Saint Barthélemy

St. Barth Properties | Sotheby's INTERNATIONAL REALTY



Très belle villa de trois chambres, récemment rénovée d'un style contemporain, située à la Pointe Milou. La villa bénéficie du coucher de soleil. Une salle de fitness avec salle de bains se trouve au niveau inférieur. Prix : 3.180.000 €

Appartement de deux chambres situé dans une résidence proche de la plage de St. Jean avec une très belle vue panoramique sur la baie. Grande terrasse, piscine commune à la copropriété. Proche des boutiques et restaurants, accès à la plage à pied. Prix : 975.000 €



Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.

Gustavia Harbor, St. Barthélemy - (+590) 590 29 75 05 - www.sothebysrealty-stbarth.com sales.stbarth@sothebysrealty.com

BÉLIER - du 21 Mars au 20 Avril

Amour: une rencontre très importante vous attend : le bonheur pourrait bien vous tomber dessus sans crier gare ! Travail-Argent: Il faudra retrousser vos manches et vous atteler aux tâches qui vous incombent. Le succès ou la gloire sont assurés dans ces conditions, mais ils viendront plus tard. Santé: Belle vitalité.

TAUREAU - du 21 Avril au 21 Mai

Amour: Le début de cette semaine risque d'être tendu. Mais les rapports vont redevenir plus équilibrés et plus confiants, assez rapidement. Travail-Argent: étudiez soigneusement les propositions qu'on vous fera. Ne vous lancez pas tête baissée et demandez conseil à vos proches. Santé: Un peu de surmenage.

GÉMEAUX - du 22 Mai au 21 Juin

Amour: Célibataire, vous ne le resterez sans doute plus longtemps. Ouvrez l'oeil, celui ou celle que vous attendez ne sera pas loin. Travail-Argent: Votre situation professionnelle est en train de s'améliorer, lentement mais sûrement. Vous serez confiant, sûr de vous. Santé: Vous débordez d'énergie.

CANCER - du 22 Juin au 22 Juillet

Amour: Vous avez l'âme romantique ? Alors prévoyez un week-end en amoureux, ou une soirée à deux. Soyez attentif, délicat et charmant. Travail-Argent: Vous avez le vent en poupe, ne laissez pas passer cette opportunité. Consolidez votre position et vos gains pourraient devenir substantiels. Santé: Quel dynamisme ! Vous avez la forme.

LION - du 23 Juillet au 22 Août

Amour: Priorité à l'harmonie ! Vous ne ménagerez pas vos efforts pour éviter les tensions. Travail-Argent: Seul, vous vous montrerez très efficace mais, le travail en équipe vous posera quelques problèmes. Santé: Quel tonus !

VIERGE - du 23 Août au 22 Sept

Amour: Vous aurez l'impression que votre partenaire ne vous comprend pas et interprète mal vos comportements. Pourquoi ne pas provoquer une discussion à coeur ouvert ? Travail-Argent: Si vous manquez de suite dans les idées, vous aurez bien du mal à atteindre vos objectifs. Alors, veillez à vous fixer une ligne de conduite précise. Santé: Vous aurez une endurance à toute épreuve !

BALANCE - du 23 Sept au 22 Oct

Amour: Votre partenaire pourrait vous trouver un peu indiscret ou encore un peu trop expansif à son goût. Travail-Argent: Vous aurez sans doute une occasion d'améliorer vos revenus. Vous recevrez de beaux encouragements. Santé: Tout va bien.

SCORPION - du 23 Oct au 22 Nov

Amour: Nette accalmie dans votre vie affective ! Vous pourrez désormais évoluer dans un climat sentimental serein. Travail-Argent: Excellentes perspectives professionnelles. A force de persuasion, vous finirez par convaincre tous vos interlocuteurs. Santé: Vous ne manquerez pas de dynamisme

SAGITTAIRE - du 23 Nov au 21 Déc

Amour: Vous serez tenté de remettre en question les sentiments qui vous lient à votre partenaire. Réfléchissez bien avant de prendre une quelconque décision. Travail-Argent: Vous avez l'intention de réussir et vous vous en donnerez les moyens. Santé: Un peu trop de nervosité, faites du sport pour vous détendre.

CAPRICORNE - du 22 Déc au 20 Jan

Amour: Les liens conjugaux seront bons, chaque partenaire gardant une certaine indépendance mais étant uni par des projets communs. Travail-Argent: Votre horizon professionnel sera bien dégagé. Tout devrait en effet aller pour le mieux. Vous pourrez bénéficier de sympathies et d'appuis utiles. Santé: Vous vous sentirez en forme.

VERSEAU - du 21 Jan au 18 Février

Amour: Votre charme sera à son apogée, et vous ne vous priverez pas d'en user et d'en abuser. Travail-Argent: Vous croulez sous les dossiers et les décisions à prendre, mais rien n'entravera votre envie de réussir. Profitez, vous bénéficiez d'une période où tout vous sourit. Santé: Vous êtes tonique et infatigable. Plus vous en faites et plus vous avez la forme.

POISSONS - du 19 Fév au 20 Mars

Amour: Période très favorable aux rencontres sentimentales. Les célibataires pourraient dénicher l'âme soeur cette fois. Travail-Argent: Le moment semble bien choisi pour penser à diversifier vos activités, surtout si vous exercez une profession libérale ou commerciale. Santé: Vous pourriez soulever des montagnes.

SÉCURITÉ CIVILE	05.90.29.70.66
CROIX ROUGE	06.90.71.91.21
CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	196 ou 05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.62.31
MÉDECIN DE GARDE	15 ou 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	
Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ETAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27
SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7	05.90.27.64.88

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27
Frappier Gervais Odile	05.90.29.10.04
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Mazue-Naffah Sophie	05.90.27.15.04
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Acupuncteur/Homéopathe : Tiberghien Yann	05.90.29.71.01
Acupuncteur : Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Dermatologue : Augé Jean-Michel	05.90.27.63.35
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97.60.07
Ophtalmologistes : Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Achebouche M.K.	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92
Orthodontie : Bovero Magali	06.90.40.80.23
Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Radiologue : JF Bartoli & B Bartoli	05.90.52.05.32
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31

CABINETS DENTAIRES

Brault des Grouëts Morgane	05.90.51.98.11
Camy Sophie	05.90.27.87.28
Chlous François	05.90.27.87.31
Gardette Romain	05.90.51.98.11
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Rousson Perrine	05.90.51.98.11
Vergnault Pascal	05.90.29.86.08
Yafi Sophia	05.90.52.80.32

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.	05.90.29.27.65
Activité Physique Adaptée & Santé : Ventura Isabelle	06.90.26.84.70
Onier Christian	06.90.38.25.34
Chiropracteur : Klein Gérard	06.90.64.87.40
Philippon Thomas	06.90.29.11.01
Beal Aurélie	06.90.47.49.10
Diététicien :	
Infirmiers-Infirmières :	
Barbe Bardou Sophie	05.90.27.67.55
Baud Sébastien	06.90.62.28.29
Bro Alice	06.90.37.08.22
Cardon Isabelle	06.90.48.42.33
Cousin Dominique	06.90.62.90.10
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.37.29.05
Macone Matthias	06.90.59.81.67
Melinand Cécile	06.90.88.26.53
Rillot Brigitte	06.90.37.27.42
Masseur-Kinésithérapeutes :	
Agoulon Marion	05.90.27.72.49
Bertin Guylène	06.90.14.02.10
Baud Céline	06.90.35.94.96
Daniel Arnaud Marie	05.90.27.67.86
Evrard Patrick	06.90.53.44.88
Godfrin Frédéric	06.90.302.705
Jourdan Véronique	05.90.27.67.86
Klein Gérard	05.90.29.72.42
Pastourel Delphine	06.90.64.87.40
Plasse Pauline	06.90.65.76.35
Sorrentino Jean Christophe	05.90.27.67.86
Van Hove Frédéric	06.90.37.22.32
Vandenhove Anne Lise	05.90.87.18.77
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86

Naturopathie :	Bordaries Fanny	06.90.09.97.10
Orthophoniste :	Bouyer Christine	05.90.27.88.29
Ostéopathe :	Bordaries Fanny	06.90.09.97.10
	Chilah Yasmine	06.90.73.39.32
	Gréaux Dominique	06.90.67.30.50
	Grevin Stéphanie	06.90.71.36.15
	Luu Céline	06.90.48.48.17
	Vezoso Brian	06.90.26.36.15
	Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Pédicure Podologue :	Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
	Evrard Patrick	06.90.302.705
	Vandenhove Anne Lise	05.90.27.67.86
Psychologue :	Ardil-Brinster Monique	06.90.37.70.27
	Djukanovic Elisabeth	05.90.51.14.40
	Perdereau Cécile (Sophrologue)	05.90.29.62.11
	Ranchin Prune	06.90.70.14.44
Psychothérapeute	M.Laure Penot	06.90.35.63.86
	Laetitia Santarelli	05.90.52.00.55
	Gandouff Victoria	05.90.51.11.69

Sage Femme

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	05.90.29.75.02
VÉTÉRINAIRES	
Chiappello Eliana	05.90.27.89.72
Kaiser Alexandre	05.90.27.90.91
Kaiser Benjamin	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

A VOTRE SERVICE

Fixit
Services Informatiques
Tel: 05 90 29 45 11 - info@fixit.fr
Intervention sur Site - Rendez-vous Personnalisé

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
REPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
LECTURE OBDII
OUVERT À GRAND FOND DE 7H-16H - TEL: 05 90 27 89 14

GARAGE HENRI GREAUX
CARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT
AMORTISSEUR
SARL RCA - COLOMBIER 05 90 27 77 67

MENUISERIE SUR MESURE
AMÉUBLEMENT
CUISINE
ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE
MARIGOT - 05.90.27.76.21 ou
cell. : 06.90.35.73.22
sbmenuiserie@wanadoo.fr

C.S.I. POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
VENTE
ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION
0590 27 53 89 - 0690 61 17 19
boris.bousseaugf@orange.fr

SG Communications
Agence Conseil en Communication
Affichage publicitaire
B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

Cms
CARAÏBES MEDICAL SERVICES
Conseil, équipement et suivi de matériel médical
Immeuble Finca, rue Jeanne D'Arc, Gustavia
(en face du restaurant Côté Port)
0590 51 12 23 & 0690 75 41 45

MÉNAGE - BRICOLAGE
Pour se libérer du temps
Espace Neptune - Saint-Jean
ADOMISIL
05.90.69.85.50

Alcatraz O' Caraïbes Sellerie
rue des Dinzey - Gustavia - 0590 52 05 98
evcaujoll@live.com

LE JOURNAL DE SAINT BARTH
Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
ISSN : 1254-0110 - Tél. : 05.90.27.65.19 - Fax : 05.90.27.91.60
journalsbh@orange.fr - www.journaldesaintbarth.com
Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
Gérante et Dir. de la publication : Avigaël Haddad
Rédacteur en chef : Hugo Lattard
Rédaction : Rosemond Gréaux,
Commerciaux : Avigaël Haddad
Imprimeur : Daily Herald N.V.
Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

REJOIGNEZ NOUS SUR **facebook** POUR NOTRE

JEU CONCOURS

PRONOSTIQUEZ LES MATCHS DE L'EURO2016 FRANCE



A GAGNER

**3 ENCEINTES
SOUNDTOUCH 10**

BOSE

D'UNE VALEUR DE **209€**



ST BARTH ELECTRONIQUE

VOTRE DISTRIBUTEUR OFFICIEL EXCLUSIF DE **BOSE** USA

Les Galeries du Commerce - St - Jean - Tél. : 0590 27 77 77 - ouvert du lundi au samedi de 9h -12H30 & 15H -18H30 - info@sbh.fr

PARASOLS HAUTE RESISTANCE

MODÈLE LEVANTE EN STOCK
BAMBOU LAMELLÉ COLLÉ, INOX & TOILE ANTI UV

MODÈLE HURRICANE* à COMMANDER
FULL ALUMINIUM, NYLON MARINE & TOILE ANTI UV



- Technologie Haut de Gamme
- Extrêmement résistant
- Tous Modèles et Tailles
- Ecologique
- SAV (pcs & m d'o)
- Marque & Brevets ® UK

EN STOCK


- Rond : Ø 250,300,350,400cm
- Carré : 210,260,300,340cm
- Rect : 200x300,250x350cm



DREAMTIME
furniture
ST BARTH


*dia 300 en démo a Corossol

NEW



2 CHOIX de FINITIONS

FINITION ALUMINIUM ANODISÉ



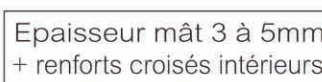
FINITION BAMBOU



Peinture thermolaquée & filmée

DREAMTIME Distributeur Exclusif St Barth

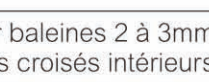
RESISTANCE **OPTIMISÉE**



Epaisseur mât 3 à 5mm
+ renforts croisés intérieurs



DREAMTIME
furniture
ST BARTH



Epaisseur baleines 2 à 3mm
+ renforts croisés intérieurs

Tous les Jours sauf Sam apm : 9H30-12H30 & 15H-18H **f** Dreamtime, St Barth Tel. 0590 52 46 16 & dreamtime.mpp@wanadoo.fr